

L'EXPRESS POLITIQUE



L'Alberta aux urnes

■ Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, a mis fin aux rumeurs hier et déclenché des élections qui auront lieu le 11 mars. Il a déclaré qu'il était temps que les électeurs albertains disent s'ils appuient toujours son gouvernement conservateur, après trois ans de compressions budgétaires et de réorganisation du gouvernement. « Nous demandons le mandat de maintenir le cap. Il y a encore du travail à faire », a déclaré M. Klein.

Presse Canadienne

Pour l'abolition de la Loi sur les Indiens

■ René Dussault, un des co-présidents de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones, estime que l'actuelle Loi sur les Indiens devrait être abolie. « Il n'est pas acceptable que tout un groupe de gens soit soumis à la juridiction d'un gouvernement fédéral ou des provinces », a-t-il dit hier. M. Dussault et M. Georges Erasmus, l'autre co-président, expliquaient devant le comité parlementaire sur les affaires autochtones les grandes lignes du rapport de la commission d'enquête. Le document de 4000 pages, rédigé à l'issue de travaux qui ont coûté 51 millions, compte 440 recommandations. Les Canadiens « peuvent mettre en place des accords sur l'autonomie gouvernementale qui fourniront aux peuples autochtones l'occasion d'exercer le contrôle légitime sur eux-mêmes », a soutenu M. Erasmus.

Presse Canadienne

Dupuy se retire

■ L'ex-ministre du Patrimoine et député de Laval-ouest Michel Dupuy a tiré sa révérence hier « avec la satisfaction du devoir accompli. » Après près de quatre ans de vie politique à Ottawa, M. Dupuy, 67 ans, a annoncé qu'il ne sollicitera pas un deuxième mandat. À Laval, hier, où il a annoncé son départ imminent, M. Dupuy a indiqué qu'il quittait de bon gré, satisfait d'avoir fait ce qu'on attendait de lui. Il n'est pas exclu que le premier ministre Jean Chrétien le nomme au Sénat.

Presse Canadienne

Au tour d'Égalité

■ C'est maintenant au tour du Parti égalité de se porter à la défense du droit constitutionnel des anglophones de gérer leurs commissions scolaires linguistiques et même de dénoncer le silence des libéraux à ce sujet. Dans un communiqué diffusé hier, le chef du Parti égalité, Keith Henderson, souligne qu'à ses yeux, si les commissions scolaires protestantes sont abolies, les anglophones devront bénéficier de la même protection et des mêmes droits constitutionnels face à leurs commissions scolaires linguistiques.

Presse Canadienne

Nouvel appui au PLC

■ Un autre membre du Parti libéral du Québec (PLQ), Roger Lefebvre, député de Frontenac, militera activement pour Jean Chrétien lors des prochaines élections fédérales. M. Lefebvre l'a confirmé lui-même hier devant la presse. « Je ne suis pas mal à l'aise avec cela. Je veux battre le Bloc québécois et la façon la plus logique de procéder est d'appuyer le parti qui a le plus de chances de former le prochain gouvernement », a expliqué le député de Frontenac.

Presse Canadienne

Autres informations
page B 10

Dion n'exclut pas une protection spéciale pour les Anglo-Québécois

Le débat sur les commissions scolaires linguistiques fait déjà des étincelles

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse, OTTAWA

La belle harmonie entre Ottawa et Québec, relativement au projet d'amendement de la Constitution pour remplacer les commissions scolaires confessionnelles par des commissions linguistiques, n'a pas résisté à la première fausse note. À Ottawa, l'exigence formulée par Alliance Québec d'une garantie constitutionnelle de rechange pour bétonner les droits scolaires des Anglo-Québécois a produit toute une cacophonie jusque dans les rangs du gouvernement.

Contrairement au premier ministre Lucien Bouchard et au Parti libéral du Québec, le ministre fédéral aux Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, ne rejette pas d'emblée la requête d'Alliance Québec, qu'il impute au sentiment d'insécurité qu'inspirerait en général à la minorité anglo-québécoise le mouvement souverainiste et en particulier les initiatives linguistiques récentes du gouvernement Bouchard. « L'idéologie séparatiste a semé la division entre les communautés francophone et anglophone », a-t-il affirmé dans le cadre d'une charge à fond de train aux Communes qu'il a, étrangement, assortie d'un

appel au calme général dans ce débat pour éviter, dit-il, « une radicalisation des positions ». « Si la députée croit que la communauté anglophone ne fait pas partie du Québec, qu'elle le dise », a-t-il lancé à la bloquiste Pierrette Venne qui s'enquerrait de ses intentions dans le dossier.

Même s'il maintient qu'il ne reconnaît de droit de veto à aucun groupe, y compris Alliance Québec, dans le dossier des commissions scolaires linguistiques, le ministre Dion refuse d'exclure d'emblée qu'Ottawa offre aux Anglo-Québécois une protection constitutionnelle plus étanche dont ne bénéficieraient pas les minorités



Stéphane Dion

francophones du reste du pays.

Cette position ne fait pas l'unanimité au sein même du PLC. Certains députés québécois du PLC, dont Clifford Lincoln et Warren Allmand, ont appuyé d'emblée la position d'Alliance Québec. Mais il en va tout autrement de leurs compatriotes francophones de l'extérieur du Québec. « Les minorités francophones ont peut-être un peu plus besoin de protection de que les Anglo-Québécois », suggère ainsi le député libéral d'Ottawa-Vanier, Mauril Bélanger, selon qui il ne serait pas « souhaitable » de donner suite à une requête qui résulterait en un traitement inégal des minorités de langues officielles au pays. Selon lui, l'existence d'un gouvernement souverainiste au Québec ne justifie pas l'octroi d'une protection plus particulière aux Anglo-Québécois.

Même son de cloche à la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada. Si on donnait raison à Alliance Québec,

il faudrait vouloir faire la même chose pour toutes les minorités, soutient-on en rappelant que, pour y arriver, il faudrait alors l'unanimité de toutes les provinces. « On semble vouloir faire deux poids deux mesures avec toutes sortes de choses ces temps-ci », fait remarquer le directeur général, Yvon Samson.

Le commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, qualifie pour sa part de « sacrée » l'égalité de traitement des minorités dans la Constitution.

En principe, le gouvernement Chrétien va attendre de voir si le consensus de l'Assemblée nationale résiste au choc que vient de lui donner la demande d'Alliance Québec avant d'arrêter sa position. Mais même à cela, il n'est plus question à Ottawa de voir passer un amendement comme une lettre à la poste. À la veille d'élections générales, le projet québécois suscite désormais des déchirements au point qu'hier, le ministre Dion délaissait l'optimisme qu'il affichait jusqu'à maintenant pour parler plutôt du « début d'un débat très difficile ».



PHOTO PC

Le premier ministre Lucien Bouchard s'est élevé contre le discours d'Alliance Québec touchant la déconfectionnalisation, hier, à Télé-Québec.

Alliance Québec risque de faire échouer la déconfectionnalisation, selon Bouchard

MARIO FONTAINE

La déconfectionnalisation du réseau scolaire risque d'échouer, en raison de la volonté d'Alliance Québec de voir les futures commissions scolaires anglophones protégées de façon explicite dans la Constitution.

« C'est un nouveau débat qu'on ouvre. Ça change la donne. J'espère qu'on ne va pas tomber dans cette direction, parce qu'il est évident que c'est la direction de l'échec », a commenté hier le premier ministre Bouchard.

M. Bouchard s'est montré surpris de voir le lobby anglophone hausser la barre et demander davantage de protections, alors que l'article 23 de la Charte canadienne des droits garantit déjà aux minorités de langue officielle le contrôle de leurs écoles. Le gouvernement fédéral n'a pas à octroyer aux Anglo-Québécois des garanties dont ne disposent pas les francophones hors Québec, plaide en outre le premier ministre.

Le Québec souhaite qu'Ottawa amende la Constitution de 1867, qui l'oblige à préserver le caractère confessionnel des écoles de Montréal et de Québec. Le gouverne-

ment canadien s'est montré réceptif à cette requête, à condition qu'elle fasse consensus. C'est là que les dernières exigences d'Alliance Québec risquent de faire dérailler le processus.

Lucien Bouchard espère que le gouvernement fédéral ne se pliera pas aux seuls desiderata d'un lobby « assez agressif, qui est à l'attaque ». « On verra si on se retrouvera une fois de plus en face d'un blocage d'Ottawa, dit-il. J'espère que non. »

Les anglophones du Québec ont tout ce qu'il faut pour s'épanouir, soutient le premier ministre. « On ne veut pas fermer les écoles anglaises au Québec. Ce qu'on cherche à faire, c'est d'avoir la possibilité de mettre sur pied des commissions scolaires linguistiques », a expliqué hier M. Bouchard dans un point de presse.

Interrogé plus tôt à l'émission Québec plein écran, sur les ondes de Télé-Québec, le premier ministre avait été plus direct : Alliance Québec et The Gazette tiennent un discours qu'il n'accepte pas, réagissent en lobbies et ne convaincront pas les gens raisonnables.

Le porte-parole libéral en matière d'éducation, François Ouimet,

soutient quant à lui que la proposition d'Alliance Québec ferait subir un recul considérable à la communauté anglophone et à la cause fédéraliste. Le lobby anglophone demande au gouvernement de constitutionnaliser une simple structure administrative qu'est la commission scolaire, déplore M. Ouimet.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, François Lemieux, accuse pour sa part Alliance Québec de présenter « de nouvelles réclamations qui n'ont que pour objet de perpétuer la capacité d'assimilation à l'anglais du réseau scolaire protestant ».

Le président d'Alliance Québec, Michael Hamelin, n'a quant à lui aucunement l'intention de céder en dépit du tollé. « Le Parti québécois jure qu'il protégera les droits des anglophones dans un Québec souverain. Pourquoi ne pas inscrire ces garanties tout de suite ? » demande-t-il.

M. Hamelin ne se sent pas isolé dans sa croisade, mais s'explique mal la défection de ses alliés libéraux. « Au nom de qui parle François Ouimet, demande-t-il ? En son nom ? Au nom de Daniel Johnson ? Je serais surpris que ce soit en celui de Claude Ryan. »

Finis les compressions à Radio-Canada

JULES RICHER
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Finis les compressions à Radio-Canada. Réalisant après coup une des promesses du Livre rouge libéral, la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a assuré, hier, que la société d'État obtiendra un financement quinquennal stable à partir de 1998.

Sous la gouverne libérale, entre 1995 et 1998, Radio-Canada et CBC auront vu leur budget amputé de 414 millions, ce qui se traduira par 4000 pertes d'emplois.

« C'est sûr que nous avons respecté notre engagement d'avoir un financement stable pour cinq ans. Il n'y a jamais eu un engagement (de la part d'un gouvernement) qui dépassait deux ans », s'est défendue Mme Copps, à sa sortie du Conseil des ministres.

La dernière série des compressions sera réalisée cette année, lorsque 124 millions seront retranchés du budget à partir du 1^{er} avril. En 1998, la participation fédérale se stabilisera à près de 900 millions par année, a promis Mme Copps.

La ministre a également annoncé que la radio de Radio-Canada bénéficiera d'une mesure particulière : une injection supplémentaire de 10 millions dans ses budgets à partir d'avril prochain. Mme Copps a précisé que cette mesure visait à compenser le traitement inéquitable que subit la radio par rapport à la télévision.

L'année dernière, un fond spécial de 200 millions avait été mis sur pied par Ottawa pour favoriser la production d'émissions de télévision et auquel Radio-Canada a accès.

La direction de la société d'État, elle, se réjouit de l'annonce. « À partir du moment où nous savons quelles sont les sommes dont nous disposons pour une certaine période donnée, nous pouvons faire la planification qui s'impose. (...) Ce qui était périlleux, c'était de ne jamais savoir de six mois en six mois si nous aurions des fonds qui seraient davantage comprimés », a expliqué Marcel Pepin, vice-président de la radio française de Radio-Canada.

Les vacances de VOTRE ENFANT, c'est le temps d'y voir..

VENEZ RENCONTRER LES SPÉCIALISTES
DES VACANCES-ENFANTS À LA
FOIRE DES CAMPS DE VACANCES

FOIRE
DES CAMPS DE VACANCES

La Presse

20 au 23 février
Complexe Desjardins
Plus de 40 camps accrédités sur place !
Entrée libre

Information :
(514) 252-3113
1 800 361-3586
ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

NE MANQUEZ PAS CE CAHIER SPÉCIAL SAMEDI DANS LA PRESSE

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

La reprise qui ne vient pas

Le premier ministre Jean Chrétien annonçait, en fin de semaine, que sa campagne électorale portera sur l'emploi. Cette cible, que l'on retrouve d'ailleurs chez le gouvernement Bouchard et dont on a tant parlé lors du Sommet socio-économique, répond à ce qui est, selon tous les sondages, la priorité des priorités pour une grande majorité des citoyens.

Et pourtant, malgré cette passion commune que partagent politiciens et citoyens, c'est dans une étonnante indifférence qu'ont été accueillis, le week-end dernier, les derniers résultats, pourtant fort troublants, sur la situation de l'emploi.

Le Canada, en pleine croissance, n'a pas créé d'emplois, en janvier. C'est inquiétant. Le Québec en a créé, mais sans résorber son taux de chômage et sans combler les énormes pertes subies pendant la dernière année. Ces données de Statistique Canada ont été traitées, au Québec, sur un mode mineur.

Cette relative indifférence semble refléter une banalisation de la réalité du chômage. Nous sommes tellement habitués à des résultats médiocres qu'on perd la faculté de s'étonner ou de s'indigner.

Au Québec, en janvier, il s'est créé 9 000 emplois de décembre à janvier. Un rythme qui, s'il se maintenait toute l'année, donnerait une création exceptionnelle de 108 000 emplois. Et pourtant, personne ne pavoise. Pourquoi ? Parce qu'on se méfie des aberrations statistiques. Parce qu'on ne sait pas si ce progrès marque le début d'un véritable revirement ou simplement du surplace autour de l'espèce de plateau du marché du travail où le Québec se cantonne depuis le mois d'août. Il y avait 3 208 000 emplois au Québec en août, 3 213 000 en janvier.

Il est difficile de pavoiser parce que le taux de chômage, qui passe de 12,1 à 12,2 %, était à 10,9, il y a un an. Et surtout, parce que le Québec compte 28 000 emplois de moins qu'en janvier 1995. À cet égard, le Québec est dans une classe à part. Comme le montre le tableau ci-contre, l'emploi stagne dans les provinces Maritimes, il grimpe dans l'Ouest. Mais le Québec est la seule province où il connaît une

véritable débarque. Pendant que le Québec perdait 28 000 jobs, le reste du Canada en gagnait 170 000.

Mais même au Canada, où tout semblait aller pour le mieux, les résultats du mois de janvier sont une douche froide. Comment expliquer une création de seulement 8 000 emplois pour l'ensemble d'un pays en pleine croissance ? Comment vivre avec le fait que le chômage est plus élevé en 1996 et en ce début d'année qu'il ne l'était en 1994 et 1995 et reste dangereusement près du seuil symbolique des 10 % ? Les compressions de dépenses publiques y sont pour quelque chose ; les chocs globaux aussi. Mais il y a d'autres facteurs qu'il faut fouiller.

Cela donne un relief particulier aux intentions du premier ministre Chrétien et de son gouvernement. On comprend pourquoi le ministre des Finances, Paul Martin, veut insister sur l'emploi dans son prochain budget.

Mais on se demande comment le premier ministre abordera cette question de l'emploi en campagne électorale. Même si la création d'emplois a été forte au Canada, depuis quatre ans, en comparaison avec d'autres pays, le taux de chômage reste trop élevé pour que M. Chrétien puisse se contenter du bilan de son administration. Et s'il compte plutôt sur l'avenir, il devra expliquer comment il réussira là où, finalement, il a partiellement échoué.

OTTAWA À LA DÉFENSE DE LA CULTURE CANADIENNE...



DROITS RÉSERVÉS

Entre tactique et stratégie

Le chef du PLQ, Daniel Johnson, semble décidément doué pour se compliquer la vie inutilement. Comme si ce n'était pas déjà assez ardu pour lui de soutenir la comparaison avec Lucien Bouchard, le voilà maintenant enfermé, par sa faute, dans une position ambiguë qui montre la faiblesse de son leadership sur son parti.



Pierre Gravel

Déjà confronté au difficile défi de stopper les souverainistes en faisant la promotion d'une vision du fédéralisme acceptable au Canada et crédible au Québec, il ne parvient même pas à se situer clairement face aux libéraux fédéraux à la veille de la prochaine campagne électorale. C'est-à-dire faire comprendre à certains de ses militants et, partant, aux électeurs la nuance entre un appui tactique et une distance stratégique.

La confusion s'est manifestée au grand jour, en fin de semaine dernière, quand trois de ses députés et le président du parti ont publiquement fait fi de la consigne de neutralité de leur leader. Participant à une assemblée d'investiture du PLC, ils ont plutôt prôné la formation d'un front commun des libéraux provinciaux et fédéraux pour combattre le Bloc et, de ce fait, affaiblir de PQ. Il n'en fallait pas plus pour faire grimper dans les rideaux les militants de tendance plus nationaliste pour qui épauler Jean Chrétien équivaut à pactiser avec le diable. Et donner de Daniel Johnson, du même coup, l'image d'un leader qui n'a pas d'emprise sur ses lieutenants.

Il eût pourtant été si facile, avec un minimum de clarté et de crédibilité, d'expliquer à tous que des objectifs à court terme et des affinités naturelles peuvent fort bien déboucher sur des alliances circonstancielles qui n'ont

rien à voir avec un mariage indissoluble. En d'autres mots que, dans une logique fédéraliste, l'ennemi commun à combattre, dans un premier temps, est le tandem Bloc-PQ quitte à se chamailler ensuite sur les contours d'un pays à réinventer. Tout le monde aurait aisément compris que, dans une bonne partie des circonscriptions, cette offensive à court terme implique l'alliance temporaire des deux organisations libérales.

Quand on observe la désastreuse position de Jean Chrétien dans les sondages au Québec et la différence entre sa vision du Canada et celle de Daniel Johnson, on comprend facilement que ce dernier veuille garder ses distances par rapport à son homologue fédéral. Et qu'il craigne surtout d'être identifié à lui dans un concours d'impopularité dont ils pourraient finir par sortir ex aequo. Mais ce n'est pas une raison pour nier la réalité et le fait que, pour bon nombre de libéraux du Québec, toutes les élections, qu'elles soient fédérales ou provinciales, ne sont que des épisodes dans une guerre sans merci contre les souverainistes.

Pour ces derniers, il est évident que les appels de leur chef à la neutralité tiennent de l'angélisme ou de la trahison. Quant à ceux qui partagent le point de vue de M. Johnson, la manœuvre de ces fédéralistes à tout prix a des allures de mutinerie. C'est la marque d'un parti divisé dirigé par un chef qui n'a pas réussi à s'imposer. Et qui se croit solidement en selle en se basant sur le fait que personne ne conteste officiellement son leadership. En oubliant que c'est tout simplement parce que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Pour l'instant. Mais qu'il ne perd sans doute rien pour attendre.

Le chef du PLQ, Daniel Johnson, semble décidément doué pour se compliquer la vie inutilement.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Hubert Reeves : rien à voir avec l'OTS

■ Le lundi 21 janvier dernier, *La Presse* publiait un article intitulé « Nouvelles révélations étonnantes sur l'Ordre du Temple solaire ». Citant ou résumant quelques passages d'un livre qui venait de paraître sur le sujet, le journaliste Éric Clément écrivait que « l'astrophysicien Hubert Reeves a aussi participé à une conférence organisée par le gourou (Luc Jouret) ». Une telle affirmation est fautive et je tiens à la faire savoir aux lecteurs et aux lectrices de *La Presse*.

J'ai effectivement donné une conférence à une association dite de « bienfaisance » en Suisse, il y a une dizaine d'années. J'avais été invité par le chef d'orchestre suisse Michel Tabachnick. C'est tout récemment seulement que j'ai appris que ce personnage faisait partie du groupe appelé l'Ordre du Temple solaire. Cela n'avait aucunement été mentionné lors de ma conférence. Je n'ai jamais eu de contact avec ce personnage sulfureux qu'est Luc Jouret. J'ai appris son existence au moment des « suicides ».

C'est malheureusement une pratique assez répandue chez les groupes de cet acabit que d'inviter des conférenciers de renom — sous de fausses représentations — laissant ainsi croire au public que ces per-

sonnalités leur sont associées d'une manière ou d'une autre. Je condamne vivement une telle manière de faire.

Hubert REEVES

Lucien le boutefeu

■ Il faut en convenir, le député de Jonquière a des lettres ; nul doute qu'il pourrait en prêter un peu sinon beaucoup au petit gars de Shawinigan.

Grand amateur de littérature française et de Marcel Proust en particulier, il a fait consulter le dictionnaire à bien des gens lorsqu'il a traité Stéphane Dion de boutefeu, tout en ajoutant bien gentiment que, pour lui, le ministre fédéral était depuis toujours un être politique inexistant... Il faut reconnaître là une première contradiction : car pour faire partir le canon, il faut bien que le boutefeu existe !

Deuxièmement, un canon-partition peut bouger, tirer et faire du dégât partout sur un territoire... En d'autres termes, si le Canada peut être divisé, pourquoi le Québec ne pourrait pas l'être aussi. Lorsqu'un pays éclate, le droit tout le camp et la seule règle qui s'applique pendant un certain temps, c'est le rapport de force. Vous ne le croyez pas ? Demandez-le aux Chypriotes, aux Libanais, aux Yougoslaves, aux Palestiniens, aux habitants de Jérusalem, etc. Quand un pays éclate, tout est possible même si non souhaitable.

Le boutefeu de Jonquière le sait aussi bien comme il sait qu'on ne peut faire d'omelette sans casser des oeufs. Mais pourquoi ce refus

de la vérité ou de la réalité ? Tout simplement parce qu'un parti fondé et centré sur une seule idéologie ne peut avoir qu'un faux rapport à la réalité et qu'il doit nécessairement confondre vessies et lanternes pour perdurer et arriver à ses fins.

Michel LEBEL
Montréal

Capitaine Sauveteur et la galère indépendant-triste

■ Après avoir sauvé la galère indépendantiste, lors du dernier référendum, en jetant par-dessus bord le peu astucieux et trop vrai Jacques Parizeau, le navigateur en chef devient capitaine Sauveteur.

Cependant, le capitaine doit affronter la tempête du déficit. Après s'être fait désancrer par les étudiants, après avoir louvoyé avec les banquiers et après avoir dérivé devant les chefs syndicaux — tous des groupements bien arrimés — il doit trouver d'autres solutions au problème du déficit.

Pour faire face à la tourmente, le capitaine doit dès lors faire appel à ses meilleurs éléments : le mousse Rochon et la sirène Harel. Ces derniers, conseillés par le pirate Fortin et ayant perdu le nord, jettent maladroitement par-dessus bord le filet social, avec tout son contenu — tels les pauvres, les vieux et les malades pour la plupart démunis et peu équipés pour se défendre. Le regretté social-démocrate René Lévesque doit se retourner dans sa tombe, lui qui a déjà dit que l'on reconnaissait la maturité d'un peu

ple à la façon dont il traitait ses plus démunis.

En même temps, le capitaine, avec l'aide de son second, Landry, réussit un coup de tonnerre en lançant une bouée de sauvetage à la multinationale Paccar, avec les millions épargnés sur le dos des plus démunis.



Lucien Bouchard

Dans ce beau bateau, les pauvres contribuent les plus taxés du Canada, les Québécois, sont condamnés, avec des manches à balai tenant lieu d'avirons, à lutter contre le vent de l'incertitude et les marées de confrontations qui étouffent le dynamisme de la communauté.

Après avoir sauvé de la bisbille l'exécutif du PQ de Jonquière, en jetant par-dessus bord quatre matelots membres de l'exécutif et qui faisaient trop de vagues, le Sauveteur s'attaque aux problèmes d'une autre compagnie, Abitibi-Price, de Kénogami, qui vient de déclarer un bénéfice net de 30 millions et qui possède au Saguenay son usine la plus rentable au Canada !

À peine rentré de son voyage en Asie avec Équipe Canada, le capitaine, après avoir mentionné qu'il avait effectué un voyage outre-mer très rentable pour le Québec, se dépêche de nous lancer dans les remous et annonce un prochain référendum gagnant, avec entre-temps le sauvetage du « Bluff qué-

bécois », lors des prochaines élections fédérales.

Avec un tel Sauveteur et un tel équipage, on peut se demander si René Lévesque voterait OUI au sauvetage final du peuple québécois promis pour le tournant du prochain millénaire. Et vogue la galère indépendant-triste !

Georges BOUCHER
Jonquière

Acharnement ?

■ Dans une période de compressions budgétaires comme celle que nous connaissons maintenant, les procureurs de la Couronne trop portés sur le harcèlement et l'entêtement devraient défrayer à même leur salaire tous les coûts judiciaires reliés aux procès des personnes qui sont innocentes par le tribunal. Ainsi, ce ne serait pas la population qui paierait pour maintenir leur réputation, leurs statistiques et muscler leur carrière.

Il est invraisemblable que des innocents aient à subir l'acharnement de procureurs de la Couronne trop rapides sur les mises en accusation sans preuves suffisantes en vue d'entretenir une véritable mafia légale qui multiplie les procès pour augmenter leur salaire. Les procureurs de la Couronne devraient cesser de baser leur carrière sur le nombre de personnes envoyées en prison (80 000 \$ par année à l'État) et comprendre qu'ils sont d'abord là pour que justice soit respectée.

Frédéric JEAN
Montréal

Opinions

Des recommandations équitables

Dans le plus grand intérêt des citoyens, les travaux du comité Mireault doivent être traduits en législation

GILLES VAILLANCOURT

L'auteur est maire de Laval et président de l'Union des municipalités du Québec.

Entreprise à la suite des dénonciations de l'UMQ à l'égard du régime de relations de travail qui prévaut en milieu municipal, l'étude des articles 45 et 46 du Code du travail par le comité présidé par Réal Mireault vient de déboucher sur des recommandations que le monde municipal accueille favorablement. Dans l'intérêt supérieur qui doit guider les élus de tous les ordres de gouvernement, c'est-à-dire l'intérêt du citoyen, le gouvernement doit donner suite à ces recommandations en les traduisant dans un projet de loi à être adopté très prochainement.

Les municipalités prises dans un étai

Depuis plus de trois ans, soit depuis que le gouvernement envisage de décentraliser certaines responsabilités vers les municipalités, l'UMQ a hissé au rang de priorité la problématique des relations de travail en milieu municipal et, plus particulièrement, la question de l'interprétation des articles 45 et 46 du Code du travail.

L'ampleur de cette préoccupation a d'ailleurs crû à mesure que l'étai se resserrait sur les municipalités, coincées qu'elles sont entre une situation économique difficile et un niveau de rémunération qui ne cesse d'augmenter. A cet égard, il est important de rappeler que le rapport 1996 de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR) indiquait que la rémunération en milieu municipal était, en moyenne, de 27 % supérieure à celle consentie dans le secteur public.

Cet état de fait, conjugué au délestage auquel s'adonne le gouvernement depuis quelques années à l'endroit des municipalités, contribue à amputer la mince marge de manoeuvre dont celles-ci disposent pour équilibrer leur budget.

En dépit de cette situation contraignante, le monde municipal s'est engagé, lors du Sommet sur le devenir social et économique du Québec de l'automne dernier, à contribuer à l'effort d'assainissement des finances du gouvernement. Une condition fut toutefois posée à cet enga-

gement pris de bonne foi : l'État doit doter les municipalités de nouveaux outils qui leur permettront d'apporter des « rénovations » dans le régime des relations de travail dans lequel elles doivent manoeuvrer.

En termes simples, le gouvernement n'hésite pas à prendre les moyens nécessaires pour édifier les nouvelles structures de ses finances, alors qu'il confine les municipalités à manoeuvrer à l'intérieur d'un régime désuet.

Instaurer une concurrence dans la prestation de services

Notre système économique étant basé sur le principe de la libre concurrence, il permet d'obtenir la prestation de biens ou de services de qualité et ce, au moindre coût.

Il est pour le moins contradictoire que les municipalités procèdent par un système d'appel d'offres pour tirer profit de la concurrence à laquelle se livrent les entreprises pour l'obtention d'un contrat, alors que pour la prestation de nombreux services aux collectivités, elles ne puissent utiliser la même mécanique.

Pourtant, tout citoyen qui dispose d'une marge de manoeuvre financière restreinte se fait un devoir de magasiner afin d'en avoir le plus possible pour l'argent qu'il débourse. Pourquoi les municipalités ne pourraient-elles pas magasiner à l'instar de leurs propres citoyens,

lorsque vient le temps de leur rendre un service ?



Gilles Vaillancourt

Le système de relations de travail en milieu municipal est désuet, les municipalités étant confinées à offrir certains services à un coût plus élevé que ce qu'elles pourraient obtenir par la sous-traitance. En bout de piste, ce sont les contribuables qui en font les frais.

Il est important de souligner que nous ne doutons nullement de la compétence des employés municipaux. Mais le coût des services qu'ils rendent peut être plus concurrentiel. De même, nous ne tenons pas de remettre en question la protection des emplois, mais nous réclamons une plus grande souplesse et une plus grande efficacité dans l'organisation du travail.

Les membres du comité Mireault ont d'emblée reconnu que les contribuables municipaux sont surtaxés. Les élus municipaux le savent très bien, tout comme les syndicats d'ailleurs.

Par ailleurs, tous les secteurs de l'activité gouvernementale sont interpellés dans la lutte à l'équilibre des finances publiques, et ce cap mérite d'être maintenu.

Les municipalités sont prêtes à faire leur part dans la mesure où le gouvernement facilitera le virage dans lequel elles s'engagent.

En somme, la recommandation du comité Mireault quant à la sous-traitance — qui permettrait à une municipalité de transférer des activités à un entrepreneur sans que celui-ci soit lié par la convention collective qui s'applique au sein de cette même municipalité — répond aux besoins exprimés par les membres de l'UMQ. Ce rééquilibrage servirait, d'abord et avant tout, l'intérêt des contribuables municipaux.

À défaut d'obtenir l'assurance du gouvernement qu'il modifiera le cadre de négociation en milieu municipal, les élus municipaux ne pourront être en mesure de respecter leur engagement en ce qui a trait à leur participation dans l'assainissement des finances de l'État.

Et le grand perdant dans tout cela, ce sera le citoyen.

Reportage indigne

MARIE-CLAUDE TURGEON

L'auteure est directrice générale d'En coeur.

À titre de directrice générale d'En Coeur, l'Association québécoise pour les enfants malades du coeur, et comme mère d'un enfant cardiaque, c'est avec désarroi que j'ai pris connaissance d'un reportage de l'émission *Le match de la vie*, présenté récemment sur les ondes du réseau TVA, traitant de la chirurgie cardiaque chez les enfants.

Ce reportage traitait sur un fond sensationnaliste de la soi-disant concurrence entre deux hôpitaux pour conserver ou accroître leur « clientèle » d'enfants cardiaques. Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur les compétences d'un médecin ou d'un hôpital par rapport à un autre. Ce que nous constatons cependant, c'est que, dans un cas où deux équipes de chirurgiens avaient une opinion différente, ce qui est courant, l'émission a choisi de traiter de ce cas sur un ton alarmiste qui a vite fait de semer le doute chez les parents sur la compétence des équipes de chirurgiens.

La chirurgie cardiaque chez les enfants est une science relativement nouvelle dont on ne connaît pas toujours les incidences à long terme. Il est donc normal que des équipes de chirurgiens puissent différer d'opinion sur des cas à traiter, surtout ceux qui n'ont pas de précédent. Là où il n'y avait pas d'histoire, *Le match de la vie* a décidé d'en créer une. Dans ce « reportage », les seules conclusions médicales sont présentées par des parents qui, de toute évidence, n'ont pas les compétences voulues pour tirer ces conclusions.

À l'Association, nous traitons avec des familles dont l'enfant est soigné tant à l'hôpital Sainte-Justine qu'à l'Hôpital pour enfants de Montréal. Dans un cas comme dans l'autre, et malgré le contexte de compressions budgétaires qui prévaut actuellement dans le secteur hospitalier, nous ne pouvons que conclure que tous les efforts possibles sont faits pour traiter les enfants de la meilleure façon qui soit. Nous n'avons jamais constaté de compromis dans le traitement médical des patients. Les médecins québécois utilisent les plus récentes pratiques et les toutes dernières technologies.



Claude Charron

Là où des compromis sont faits, ce n'est pas dans le traitement médical lui-même mais plutôt dans le support au patient, et c'est justement dans ce domaine qu'une association comme la nôtre intervient afin de soutenir les familles, faciliter le traitement de l'enfant et rendre celui-ci plus agréable.

Depuis maintenant plus de 12 ans, En Coeur travaille à démystifier la maladie cardiaque chez l'enfant et à rapprocher la communauté médicale des familles touchées par cette maladie. C'est un médecin, le docteur André Davignon, de l'hôpital Sainte-Justine, qui a fondé En Coeur en compagnie de parents d'enfants cardiaques. Aujourd'hui encore, plusieurs médecins de Montréal, Québec et Trois-Rivières donnent de leur temps et participent bénévolement aux activités d'En Coeur. Si ce n'était du climat de confiance et des relations privilégiées qui se sont établies au fil des ans entre les parents d'enfants cardiaques et les équipes médicales des hôpitaux montréalais, *Le match de la vie* aurait pu, en un seul reportage, démolir tous ces efforts.

En créant de toutes pièces une controverse là où il n'y en avait pas, en tirant des conclusions médicales sans en avoir les compétences, en généralisant à partir de seulement deux cas par ailleurs fort nébuleux, et en utilisant une approche subjective visant uniquement à semer le doute, sinon la panique, chez les parents d'enfants cardiaques, l'équipe du *Match de la vie* a outrepassé son mandat d'informer le public pour tomber dans le sensationnalisme primal.

Nous croyons (à tort peut-être ?) que les médias ont envers le public une responsabilité morale de présenter les faits de manière non biaisée de façon à l'informer adéquatement. Nous croyons également qu'en jouant ainsi avec les émotions des parents, de tels reportages sont indignes d'une émission qui se veut sérieuse et de la personnalité crédible de son animateur, Claude Charron. Nous souhaitons vivement que celui-ci, à titre de producteur et d'animateur du *Match de la vie*, soit dorénavant plus vigilant quant au contenu de son émission.

Il faut prolonger l'autoroute 25 jusqu'à Laval le plus vite possible

ANDRÉ BOUCHARD

Le maire d'Anjou déclarait au journal *L'édition commerciale de Montréal* (janvier 1997) que le ministère des Transports du Québec (MTQ) serait sur le point d'opter pour l'aménagement d'un boulevard urbain dans le prolongement de l'autoroute 25, entre l'A-40 et le boulevard Henri-Bourassa. Les villes de Montréal et d'Anjou accepteraient de contribuer financièrement au projet à condition que le ministère opte pour un boulevard urbain plutôt qu'une autoroute. En ces temps de disette, il semble que le MTQ se montrerait sensible aux arguments de ses partenaires.

Les terrains du corridor pour le prolongement de l'A-25 sont expropriés depuis plus de 25 ans. Il était prévu un éventuel prolongement de l'autoroute jusqu'à Laval. Mais la Ville de Montréal, la CUM et tous les chevaliers de la lutte contre l'étalement urbain, se sont toujours opposés avec succès à ce prolongement. Ce n'est d'ailleurs pas le seul cas.

On a, toujours au nom de la lutte contre l'étalement urbain, refusé le raccordement du boulevard Ville-Marie à l'A-25, près de la sortie du tunnel Hippolyte-Lafontaine. Dans ce cas aussi, on a procédé aux expropriations sans jamais achever les travaux. L'A-40 est donc la seule voie rapide qui traverse l'Est de l'île de façon continue. Ce corridor est d'ailleurs saturé. Les autres autoroutes ou boulevards urbains de l'Est de l'île ne sont que des segments discontinus qui finissent dans le champ, ou dans des secteurs résidentiels.

Quel contraste avec l'Ouest de l'île qui est desservi par un réseau complet et continu : trois autoroutes est-ouest (20-40 et Bonaventure) et autant nord-sud (15-13 et Montée-de-Liesse). L'A-20, la plus ancienne voie rapide de l'île était en fait à l'origine un boulevard urbain. Mais on l'a progressivement transformé

en autoroute, supprimant les intersections et les remplaçant par des viaducs. Il ne reste qu'une lumière à Beaconsfield et le MTQ, sous les pressions des résidents, a accepté récemment de l'éliminer en construisant un viaduc.

Il semble donc que la définition de ce qui encourage l'étalement urbain varie grandement selon qu'il s'agisse de l'est ou de l'ouest de l'île. Comment s'étonner, dès lors, que l'Est de la CUM ait perdu 16 000 emplois, entre 1981 et 1991, tandis que l'Ouest en gagnait autant ? Considérant la desserte autoroutière, iriez-vous vous localiser dans l'Est ou dans l'Ouest de l'île si vous étiez propriétaire d'une compagnie de transport ? Les experts et les élus de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et du service d'urbanisme de la ville de Montréal, pourront se consoler en se disant qu'ils ont réussi... à empêcher le développement de Laval.

L'Est de l'île a subi tous les inconvénients des autoroutes sans en avoir les avantages. En particulier avec le boulevard Ville-Marie. On a procédé aux expropriations et aux démolitions. La trame urbaine a été complètement désarticulée. Le boulevard urbain Ville-Marie constitue une barrière aussi importante qu'une autoroute. D'ailleurs, on l'a prolongé en autoroute jusqu'à Papineau, dans le centre de la ville, là où l'impact est le plus négatif. Paradoxalement, c'est plus à l'est, alors qu'il franchit les secteurs traditionnellement industriels, qu'il devient un boulevard urbain. Ce boulevard se termine en queue de poisson dans le ruisseau d'un secteur résidentiel. Ce gâchis est le produit d'une soi-disant planification fondée sur la lutte contre l'étalement urbain.

(...)

Comme si le boulevard urbain Ville-Marie ne suffisait pas, il semble qu'on veuille répéter l'expérience. Pour une fois, les planificateurs du MTQ avaient prévu un corridor autoroutier. Mais cela est remis en question par les municipalités riveraines. Le nouveau boulevard urbain compterait trois voies dans les limites d'Anjou et deviendrait un boulevard à deux voies dans les limites de Montréal.

Ce dossier met en lumière les incohérences de la planification en matière d'aménagement et de transport à Montréal.

Le maire d'Anjou pense qu'une autoroute qui traverserait son territoire n'entraînerait pas de retombées. Un boulevard urbain, croit-on, aurait au contraire, des retombées importantes pour Anjou. Il résoudrait, selon le maire, 70 % des problèmes de congestion du secteur industriel. Il n'y a qu'un petit problème avec le boulevard urbain, admet le maire : « On ne sait pas encore comment on desservirait les automobilistes qui quittent l'autoroute 25. »

Le ministère des Transports voudrait que cet éventuel boulevard urbain se termine à Henri-Bourassa, mais la Ville de Montréal insisterait pour qu'il se prolonge afin de permettre le développement d'un secteur résidentiel de 2 000 unités.

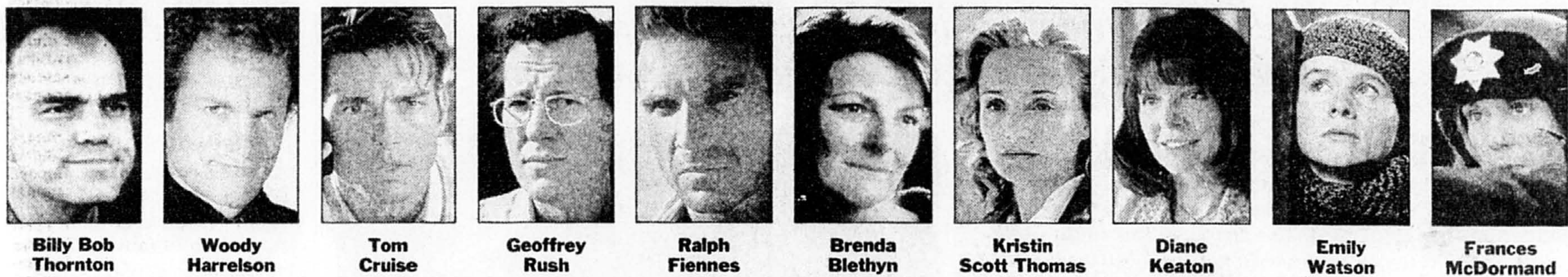
Une autre autoroute qui va donc se terminer en boulevard dans un quartier résidentiel ! Ce qui n'empêche pas, selon le maire d'Anjou, que le ministère pourra toujours transformer le boulevard en autoroute, plus tard, s'il estime que les besoins le justifient ! Quand Montréal aura construit ses 2 000 unités de logement sans doute.

Finalement, la CUM, fidèle à son discours des années 70, s'oppose au projet d'autoroute parce qu'elle veut enrayer l'étalement urbain. Le discours de la lutte contre l'étalement urbain ne sert qu'à camoufler les intérêts localistes des différents acteurs.

Le cas du prolongement de l'A-25 illustre une fois de plus comment des responsables locaux peuvent sacrifier des objectifs généraux à long terme, comme se doter d'infrastructures adéquates, au bénéfice de retombées foncières immédiates par ailleurs très aléatoires. Si le déclin de l'est de la CUM se poursuit, les responsables locaux et, en particulier, les planificateurs qui les conseillent n'auront personne d'autre à blâmer qu'eux-mêmes.

Il faut prolonger selon les plans prévus il y a 25 ans, l'A-25 jusqu'à Laval afin de favoriser le développement du nord-est métropolitain, comme on a favorisé le développement du nord-ouest avec la construction de l'autoroute 13.

Arts et spectacles



Oscars : 12 sélections pour *The English Patient*

AFP, AP, PC
BEVERLY HILLS

The English Patient, histoire d'un amour passion durant la Deuxième Guerre mondiale, apparaît comme le grand favori des 69^e Oscars du cinéma après avoir été sélectionné dans 12 catégories, dont celles du meilleur film, du meilleur metteur en scène, du meilleur acteur et de la meilleure actrice. Le film inspiré de l'oeuvre du Canadien Michael Ondaatje, a reçu, en janvier, plusieurs prix Golden Globe dont celui du meilleur long métrage. Déjà au plan littéraire *The English Patient*, ce récit complexe d'Ondaatje, avait été salué par l'important prix Booker.

En revanche le film *Evita*, avec la chanteuse Madonna, en dépit de cinq nominations, semble un des perdants de la liste des candidats aux Oscars rendue publique hier à Beverly Hills.

Sélectionnée dans un vote secret par 5173 membres de l'Académie des arts et des sciences du cinéma, cette liste a été annoncée par le président de l'Académie, Arthur Hiller, et l'actrice Mira Sorvino. Les Oscars seront décernés le 24 mars.

Derrière *The English Patient*, *Fargo*, comédie policière à l'humour noir, et le film australien *Shine*, histoire d'un pianiste luttant contre la maladie mentale, ont reçu sept nominations, dont celles du meilleur film et du meilleur metteur en scène.

Jerry Maguire, avec Tom Cruise interprétant l'agent d'un sportif, et *Secrets and Lies*, évocation d'une jeune femme noire à la recherche de sa mère, ont été sélectionnés dans cinq catégories, tout comme *Evita*. Mais Madonna n'a pas retenu l'attention des membres de l'Académie pour son incarnation de l'épouse du dictateur argentin Juan Peron et *Evita* ne sera en lice que dans des catégories mineures, notamment celle de la meilleure chanson originale.

Les deux plus grands succès commerciaux de l'année écoulée, *Twister* et *Independence Day*, ont également été boudés et n'ont reçu que deux sélections, pour les meilleurs effets visuels et sonores.

Pour l'Oscar du meilleur film, *The English Patient* affrontera *Fargo*, *Jerry Maguire*, *Secrets*



Un numéro de Céline

Céline Dion chantera au cours de la soirée des Oscars, le 24 mars. Elle y interprétera la chanson *Because You Loved Me*, du film *Up Close and Personal* mettant en vedette Michelle Pfeiffer et Robert Redford. La chanteuse québécoise n'en sera pas à sa première participation à cette soirée prestigieuse où elle avait chanté, avec Peabo Bryson, le thème du film *Beauty and the Beast*, d'Alan Menken, qui avait remporté l'Oscar de la meilleure chanson en mars 1992. *Because You Loved Me* a été, on le sait, le premier succès nord-américain extrait du dernier album anglais de Céline Dion, *Falling Into You*. Si on lui décernait l'Oscar de la meilleure chanson, c'est son auteur Diane Warren qui irait chercher le trophée.

and Lies et *Shine*. La liste des candidats au titre de meilleur metteur en scène recoupe presque celle des postulants à l'Oscar du meilleur film : Anthony Minghella (*The English Patient*), Joel Coen (*Fargo*), Mike Leigh (*Secret and Lies*) et Scott Hicks (*Shine*) affronteront Milos Forman, réalisateur de *The People vs Larry Flynt*, évocation des démêlés judiciaires du fondateur du magazine pornographique *Hustler*.

Tom Cruise a été sélectionné pour la deuxième fois comme candidat à l'Oscar du meilleur acteur. Il affrontera Ralph Fiennes pour *The English Patient*, Woody Harrelson, qui incarne Larry Flynt, Geoffrey Rush, interprète du pianiste australien David Helfgott dans *Shine*, et Billy Bob Thornton, qui joue dans *Sling Blade* le rôle d'un malade mental quittant l'asile pour rentrer chez lui.

Pour l'Oscar de la meilleure actrice, une Britannique de 18 ans, Emily Watson, a été sélectionnée pour ses débuts à l'écran dans *Breaking the Waves* du Danois Lars Von Trier, film qui a déjà reçu le grand prix du jury au Festival de Cannes. Ses concurrentes sont Brenda Blethyn (*Secrets and Lies*), Diane Keaton (*Marvin's Room*), Frances McDormand (*Fargo*) et Kristin Scott Thomas (*The English Patient*).

D'autres acteurs ont aussi été sélectionnés pour leurs débuts à l'écran, notamment Marianne Jean-Baptiste, candidate à l'Oscar du meilleur second rôle féminin pour *Secrets and Lies*, et Edward Norton, lui aussi candidat à un Oscar du meilleur second rôle pour *Primal Fear*. La Française Juliette Binoche a été sélectionnée comme meilleure second rôle féminin dans *The English Patient*. Elle y interprète une infirmière canadienne-française qui soigne un grand brûlé.

Une autre actrice a été sélectionnée pour la première fois, mais c'est à l'issue d'une longue carrière : Lauren Bacall est candidate à l'Oscar du meilleur second rôle féminin pour *The Mirror Has Two Faces*.

Diane Warren a été retenue pour sa composition *Because You Loved Me*, du film *Up Close and Personal* que chante Céline Dion. Bryan Adams, de Vancouver, est finaliste aussi pour cet Oscar de la chanson originale avec *I Finally Found Someone*, du film *The Mirror Has Two Faces*, co-écrite avec Barbra Streisand, Marvin Hamlisch et Robert Lange.

Autres premières dans ces nominations aux 69^e Oscars, des films de Géorgie et de la République tchèque, *A Chef in Love* et *Kolya*, ont été retenus dans la catégorie du meilleur film étranger. Ils affronteront des films russe (*Prisoner of the Mountains*), norvégien (*The Other Side of Sunday*) et français (*Ridicule*). C'est la 29^e fois qu'un film français est sélectionné, ce qui constitue un record.

Ridicule a remporté le trophée du meilleur film et son metteur en scène Patrice Leconte celui du meilleur réalisateur samedi dernier lors de la 22^e Nuit des Césars, l'équivalent français des Oscars.

Pour le prix du court métrage, l'Office national du film obtient une sélection avec *La Salla*, un dessin animé drolatique de Richard Condie qui avait notamment réalisé *The Big Snit*, il y a 10 ans.

Au début du mois, l'Académie avait annoncé qu'une statuette sera attribuée à la compagnie Imax, pour ses innovations techniques avec le très grand écran. Imax est maintenant basée aux États-Unis, mais ces techniques ont été mises au point à Toronto, il y a un quart de siècle.

Que les meilleurs gagnent !

Associated Press
BEVERLY HILLS

Voici la liste des principales sélections pour les 69^e Oscars, qui seront décernés le 24 mars.

- FILM : *Le Patient anglais*, *Fargo*, *Jerry Maguire*, *Secrets et Mensonges*, *Shine*
- ACTEUR : Tom Cruise (*Jerry Maguire*) ; Ralph Fiennes (*Le Patient anglais*) ; Woody Harrelson (*Larry Flynt*) ; Geoffrey Rush (*Shine*) ; Billy Bob Thornton (*Sling Blade*)
- ACTRICE : Brenda Blethyn (*Secrets et Mensonges*) ; Diane Keaton (*Marvin's Room*) ; Frances McDormand (*Fargo*) ; Kristin Scott Thomas (*Le Patient anglais*) ; Emily Watson (*Breaking the Waves*)
- SECOND RÔLE MASCULIN : Cuba Gooding Jr. (*Jerry Maguire*) ; William H. Macy (*Fargo*) ; Armin Mueller-Stahl (*Shine*) ; Edward Norton (*Peur primale*) ; James Woods (*Ghosts of Mississippi*)
- SECOND RÔLE FÉMININ : Joan Allen (*La chasse aux sorcières*) ; Lauren Bacall (*Leçons de séduction*) ; Juliette Binoche (*Le Patient anglais*) ; Barbara Hershey (*Portrait de femme*) ; Marianne Jean-Baptiste (*Secrets et Mensonges*)
- RÉALISATEUR : Anthony Minghella (*Le Patient anglais*) ; Joel Coen (*Fargo*) ; Milos Forman (*Larry Flynt*) ; Mike Leigh (*Secrets et Mensonges*) ; Scott Hicks (*Shine*)
- FILM EN LANGUE ÉTRANGÈRE : *Les mille et une recettes du cuisinier amoureux* (*A Chef in Love*, Géorgie) ; *Kolya* (République tchèque) ; *The Other Side of Sunday* (Norvège) ; *Prisoner of the Mountains* (Russie) ; *Ridicule* (France)
- CHANSON ORIGINALE : *Because You Loved Me*, de *Personnel et Confidentiel*, Diane Warren et interprétée par Céline Dion ; *For the First Time*, de *Un beau jour*, James Newton Howard, Jud J. Friedman et Allan Dennis Rich ; *I Finally Found Someone*, de *Leçons de séduction*, Barbra Streisand, Marvin Hamlisch, Bryan Adams et Robert Mutt Lange ; *That Thing You Do!*, de *That Thing You Do!*, Adam Schlesinger ; *You Must Love Me*, de *Evita*, Andrew Lloyd Webber et Tim Rice
- SCÉNARIO ORIGINAL : Ethan Coen et Joel Coen (*Fargo*) ; Cameron Crowe (*Jerry Maguire*) ; John Sayles (*Lone Star*) ; Mike Leigh (*Secrets et Mensonges*) ; Jan Sardi et Scott Hicks (*Shine*)
- COURT MÉTRAGE D'ANIMATION : *Canhead*, *La Salla* (ONF), *Quest*, *War's Pig*

Le mystère de l'hiver québécois

EN VADROUILLE



Francine Grimaldi

collaboration spéciale

La Provence, telle que revisitée par le cinéaste-reporter français Louis Pannassé, c'est de l'inconnu ! Non seulement il sort des sentiers battus, mais il sort souvent carrément des sentiers, pour nous offrir des prises de vues aériennes ou marines qui nous font littéralement découvrir les *Splendeurs de la Provence*, un document exceptionnel (même pour les connaisseurs) qu'il présente, depuis le 5 janvier, en tournée de ciné-conférences pour les Grands Explorateurs à travers le Québec.

Pannassé porte allègrement ses 63 hivers. Il a encore la même passion de la découverte qu'à 20 ans et il est aussi sportif qu'à 30 ans. Grand burlingueur, il est quand même marié et père de cinq en-

fants ! Il a apporté sa caméra pour filmer pendant sa tournée au Québec. En fait il tourne *Québec je t'aime* pour Connaissance du Monde en France. Un document qui sera dans le même esprit que son film sur la Provence : une relecture de ce que l'on connaît.

Depuis un mois, il tente de comprendre l'étrange rapport amoureux que nous entretenons avec l'hiver : c'est pénible à vivre, mais merveilleux pour le sport. Il a déjà parcouru 19 000 km, de route depuis son arrivée au Québec et tourné six heures de pellicule ! Malgré (ou avant ?) sa tournée de conférences, il a passé 15 jours au Mont Saint-Pierre, paradis du parapente, du delta-plane et d'Éric Marchand. Des images somptueuses, dit-il ; à vol d'oiseau on voit pleinement le paysage, le fleuve Saint-Laurent, le fjord du Saguenay, l'île Bonaventure, Québec, etc.

Louis Pannassé reviendra prendre des scènes d'automne en octobre, puis des églises et des crèches à Noël. Enfin il m'assure que son film sur le Québec ne ressemblera pas au *Québec sauvage* de Marc Poiré, ni à celui d'Emmanuel Braguet.

Matusalem II : si l'aventure vous tente...

■ Le cinéaste québécois Roger Cantin commencera à tourner, le 18 février, son *Matusalem II* : le dernier des *Beauchesne* avec Marc Labrèche, Raymond Cloutier, Ma-

rie-France Monette et autres flibustiers. Une comédie plus « flyée » que son premier *Matusalem*, où l'on retrouvera les anciens personnages, les mêmes enfants (devenus adolescents) avec des nouveaux, seul Julien Poulin se voyant dans l'impossibilité de reprendre son rôle du Père Lachaise. Trop de conflits d'horaire. Germain Houde se fera un plaisir de lui succéder.

Tout est en place pour le tournage. On aura besoin de huit motoneiges usagées... et d'au moins 150 figurants, de 14 ans et plus, pour assister au match de hockey qui sera filmé les vendredi 7 et samedi 8 mars à l'aréna de Saint-Augustin de Mirabel.

Avis aux intéressés, surtout si vous habitez la région, la maison de production Vision 4 paie chaque figurant 7 \$ de l'heure et vous garantit un minimum de 50 \$, mais vous devez être disponible pour travailler à l'aréna de 6 h du matin à 19 h. Si l'expérience vous tente, présentez-vous à la séance de casting avec une photo identifiée, ce samedi, 15 février, entre 13 h et 17 h à l'aréna Jean-Laurin de Saint-Augustin de Mirabel.

L'enfant d'eau à Hanoï

■ L'ACCT de France (Agence de la francophonie...) organise une Semaine de cinéma francophone à Hanoï, un événement qui se déroulera du 20 au 28 mars, et sur les huit films sélectionnés, on retrouve

L'enfant d'eau de Robert Ménard, qui y représentera le Québec. C'est ce film émouvant qui, en 1995, nous a fait découvrir David La-Haye sur une île déserte avec... Marie-France Monette.

Pépité d'or

■ Cinq Québécois viennent de gagner une véritable pépité d'or ! Ils ont simplement participé au grand jeu-concours *Les pépites d'or du Klondike* organisé par l'éditeur à l'occasion de la parution de l'album *Lucky Luke au Klondike*. Le tirage au sort des 100 bulletins gagnants a été fait à Bourg-en-Bresse (France) en présence d'un huissier de justice. Et les gagnants sont : Daniel Marret, de Val-Bélair ; Mario Blais, de Beaufort ; Andrew Young, de Brossard ; Mathieu Roy (10 ans !), de Saint-Siméon ; et Anaïs Couasnon (huit ans !), d'Outremont.

Starmania en B.D.

■ Victoire supplémentaire pour l'opéra rock *Starmania* à Paris et bande dessinée à venir. J'imagine très bien *Starmania* en B.D. Ce qui m'étonne, c'est que personne ne l'ait fait avant aujourd'hui !

Quarante ans de photo

■ Le photographe Gabor Szilasi est le plus heureux des retraités. À 65 ans il a quitté son poste de directeur du département de photo de l'université Concordia, mais pour être de son temps, il s'est

équipé d'un ordinateur et de la dernière version de Photoshop, et il est redevenu photographe indépendant. Tranquille ? Pas du tout ! Il est plus occupé que jamais. De plus, il prépare une grosse exposition-rétrospective, *40 ans de photo*, dans le cadre du Mois de la Photo.

Le docteur chante

■ Le Dr Yves Lamontagne fait une rechute ! Il y a cinq ans, il s'était donné en spectacle rock'n'roll devant 400 personnes (son fan club) à l'occasion de son 50^e anniversaire. À la demande générale, répétée chaque année depuis, le médecin chantant a accepté de réciter, mais avec des chansons plus rétro : *Pour les femmes*, le samedi 15 février au musée Juste pour Rire. À l'entracte on passera le chapeau et le doc remettra tout l'argent à la Fondation québécoise des maladies mentales.

Une Saint-Valentin en art

■ Vous êtes seul(e) pour la Saint-Valentin ? Seul(e) ou en famille, vous aurez sûrement du plaisir à fêter la Saint-Valentin avec les artistes de la galerie d'art contemporain et du Centre d'art Ozias Leduc ! On servira des cocktails samedi de 14 h à 17 h dans ces deux galeries situées sur le beau Chemin de la Montagne du Mont Saint-Hilaire. Tout près, sur le Chemin Ozias-Leduc, il y a la merveilleuse chocolaterie belge La Cabosse d'Or.

Cher Olivier : les cotes d'écoute vont faire un bond

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Dans les coulisses du théâtre, un petit joufflu de cinq ans admire son père avec passion et boutonne les robes des danseuses. C'est qui le petit acteur ? avons-nous demandé au réalisateur André Melançon.

« C'est Benoît Brière, voyons ! » rigole Melançon en faisant allusion aux multiples clones de Brière dans la publicité de Bell. Sérieusement, il s'appelle Samuel Landry, il vient de Saint-Eustache. Nous sommes au début de la série *Cher Olivier* et nous sommes déjà sous le charme.

Le fils d'Olivier dans la série

On verra Luc Guimond, le plus jeune fils d'Olivier dans le troisième épisode de *Cher Olivier*. Un beau jeune homme qui a versé des larmes au visionnement de presse hier.

Alys Robi dans cette nouvelle série est bien différente du personnage interprété par Joëlle Morin. Beaucoup plus vamp à sa première rencontre coup de foudre. Qu'en dira Lady Alys Robi ? L'interprète s'appelle Annie Dufresne et on l'entendra chanter dans le deuxième épisode. Sa vraie voix.

Effie Mack, la femme d'Olivier père est jouée, avec accent anglais — Effie parlait peu le français dans la vie et Olivier s'est toujours appelé Oliver — par une

Brière expliquait hier : « Quand on imite Olivier saoul, il ne faut pas juste marcher croche. Il faut essayer de marcher droit. »

Gilles Latulippe, maître à Olivier Guimond, a coaché les acteurs. Un excellent prof. Rémy Girard en Olivier Tizoune père est aussi très bon.

Nous sommes donc loin des misères de la série *René Lévesque*, où les acteurs avaient dû se débrouiller seuls, laissés à eux-mêmes par un réalisateur médiocre. André Melançon a réalisé un tour de force unique dans les annales de la télé : il a d'abord écrit le scénario, puis l'a réalisé. Ce cinéaste — *Rafales*, *La Guerre des tuques* — parle de sa série en disant « mon film ». C'est sa première série de télé.

Et c'est justement la beauté de la réalisation de ce premier épisode de *Cher Olivier* qui étonne et ravit. Beaucoup plus cinéma que télé. Melançon laisse parler l'image parfois plus que le texte. La rencontre d'Olivier et de Manda — Sonia Vachon, excellente — est exemplaire. Il attend le reste de la troupe de Jean Grimaldi. Manda arrive, échappe sa valise, ses vêtements revolent. Il s'approche pour l'aider. Elle le regarde, il sourit en coin et

les deux éclatent de rire. On sait que Guimond et Manda ont eu une complicité de près de 30 ans au théâtre. « Il y a aussi du burlesque dans la vie », disait Melançon hier.

Plein de petits détails comme ça : il attend sa mère dans sa chambre minable, en écoutant de l'opéra. Guimond avait un côté sérieux : il a déjà été interviewé avec Ionesco par Fernand Seguin. Ce n'est pas dit : un bon réalisateur suggère. A vous d'interpréter. Le coup de foudre mutuel d'Alys Robi et d'Olivier est montré dans les regards. Pas un mot. Un sketch de scène de ménage sur scène est observé des coulisses par sa femme et sa maîtresse Alys. L'épouse pleure.

Je vous laisse découvrir les autres. Il y en a plein. Cette écriture-télé est pleine de bonnes surprises.

Faire une bonne série avec un personnage mythique est presque un gage de succès assuré : rappelez-vous le grand succès de la série *Alys*, malgré parfois de grands manques d'imagination dans la réalisation.

Avec *Cher Olivier*, c'est autre chose. Une richesse dans l'exposition de la situation. Et un réalisateur qui sait faire jouer ses interprètes. Il les aime et ça paraît.

André Melançon avait été engagé pour faire *Les Filles de Caleb*. Quand le producteur lui a imposé Marina Orsini pour le rôle capital d'Emilie Bordeleau, Melançon a démissionné. Il voulait Sylvie Ferlatte qu'il avait dirigée dans *Rafales*. On n'y a plus repensé : le réalisateur Jean Beaudin a fait un chef-d'œuvre de *Caleb* et Marina Orsini y a joué son meilleur rôle.

Concours de Bourse Fernand-Seguin

Bourse de 12 000 \$ et stage de six mois en journalisme scientifique

Date de clôture : 17 avril 1997
Pour obtenir le dépliant veuillez vous adresser à :

Bourse Fernand-Seguin
Association des communicateurs scientifiques
3995, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H1W 2G7
Tél. : (514) 522-1304
ou à la station de Radio-Canada de votre région
Avec la collaboration de :

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture et des Communications

MERCK FROSST
La Presse

ACS
ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS SCIENTIFIQUES DU QUÉBEC

Radio-Canada
Télévision et Radio



Les enquêtes Cupidon

à CITÉ ROCK • DÉTENTE

TIRAGE LE 14 FÉVRIER 1997

www.rock-detente.com

MA RADIO AU BOULOT

Jusqu'au 12 février inscrivez le nom d'un couple d'amoureux qui, à votre avis, mériteraient qu'on parle d'eux à la radio ainsi que l'heure à laquelle vous entendrez la chanson "Cupidon" entre 9h et 10h du lundi au vendredi.

A gagner pour vous et le couple d'amoureux que vous aurez rendus désormais célèbres : de nombreux prix tels des fleurs, des maillots, des billets pour le spectacle TANGO PASIÓN, des forfaits évasion passion au Manoir ROUVILLE-CAMPBELL ou un des 4 voyages doubles en formule club vers la JAMAÏQUE

SuperClubs JACK TAIL VILLAGE Caboney RENAISSANCE JAMAÏCA GRANDE RESORT

La Presse

Complétez et postez à l'adresse suivante avant le 14 février :
Concours "Enquête Cupidon"
Cité Rock • Détente, C.P. 107, Succ. B, Montréal (QC), H3B 3J5

Nom _____ Âge _____
Téléphone _____
Adresse _____
Titre ou interprète de la chanson _____
Couple d'amoureux _____

Les facsimiles faits à la main sont acceptés.
Règlement disponible à la station

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

19:00 (17) - Québec plein écran
Le suicide chez les personnes âgées. Un documentaire avec Gilles Pelletier assorti d'une table ronde d'experts.

19:30 (15) - Envoyé spécial
Il y sera question notamment de la fabrication d'un des vins les plus prestigieux, le Château Margaux, à défaut de pouvoir s'en payer...

20:00 (MP) - Véro Show
Ophélie Winter fait de la motoneige avec Véronique Cloutier. La neige fondra-t-elle?

21:00 (15) - Bons baisers d'Amérique
Le Renald de La Petite Vie, Marc Labrèche, fait son autoportrait. Surprises assurées, l'homme étant fort imaginaire.

21:00 (MP) - U2 parle
Le groupe U2 donne une conférence de presse à New York pour annoncer sa prochaine tournée.

22:30 (10) - Cha Ba da
La fête de Gregory avec notamment Charles Dutoit et Anthony Kavanagh.



Marc Labrèche

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	(2) (9) (13)	Ce soir		Virginie	Moi et l'Autre	Sous un ciel variable		Les Langoliers (3/4)		Le Téléjournal	Le Point (22-25)	Fa Si La chanter (23:02)	Sport / Cinéma (23:45)	(2) (9) (13)
TVA	(4) (8) (7) (10)	Le TVA	Piment fort / S. Thériault	La Poule aux oeufs d'or	Beverly Hills, 90210		Bungalow Blues	Le Retour		Le TVA	Bonne Fête Gregory / A. Kavanagh, C. Dutoit		Le TVA Sports / Loteries (23:52)	(4) (8) (7) (10)
TQC	(15) (17) (24) (45)	Carmen Sandiego	Allô prof	Québec plein écran		Lumière sur le monde		Prenez un numéro		Plaisir de lire	Christiane Charette en direct		Québec plein écran (23:24)	(15) (17) (24) (45)
TQS	(16) (30) (35)	La Guerre des clans	Flash	Reddy Reddy Go! / O. Winter	Hockey / Canadiens - Sabres						Le Grand Journal	Sports Plus	Parlons-en!	(16) (30) (35)
CBC	(5) (6)	Newswatch		Inside Qc	The Health Show	Life & Times		Black Harbour		CBC News		News	Kids in the Hall	(5) (6)
CTV	(12) (8)	Pulse		E.T.	The Nanny	Ellen	Chicago Sons	Drew Carey Show	Men ...Badly	Law & Order		CTV News	Pulse / Sports	(12) (8)
		Newsline		Wheel of...	Jeopardy	Men ...Badly		Ellen					Nightline	
	ABC (22)	News	ABC News	M*A*S*H		Grace Under...		Coach		Primetime Live		News / Roseanne	Nightline (23:35)	ABC (22)
	CBS (3)	News		CBS News	E.T.	The Nanny	Pearl	Coast to Coast		Orleans		News	Late Sh. (23:35)	CBS (3)
	NBC (5)	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Wings	Chicago Sons	NewsRadio	Men ...Badly	Law and Order			Tonight (23:35)	NBC (5)
PBS	(33) (57)	Newshour		Nightly Business	Points North	Nova / Secrets of the Lost Empires (2/2)				Cinéma / EXCALIBUR (3) avec Nicol Williamson, Nigel Terry			(33) (57)	
		ITN News	Nightly Business	Newshour		The Roots of Roe		True Love Waits		International Dispatch		R. Perrin	Charlie Rose	
ONT	(12) (24)	Arsène Lupin	Voit	Panorama		Déclat Mag.	Cinéma / MOODY BEACH (4) avec Michel Côté	Claire Nebout	Palettes	Panorama			(12) (24)	
		Kratt's Creat.	Disney...	Lonely Planet	...in the Freezer	Studio 2		Our Friends in the North		Human Edge / Love at First Sight		Dancers (23:20)		
	A & E	Quincy M.E.		The Equalizer		Biography / Michael Douglas		American Justice: Juvenile Justice		20th Century / Tobacco		Law and Order		
	BRAVO	Bill Clark Sextet	Bravo! Video	Spoken Art: The Art of Wooing	Picture Windows: Song of Songs	The Comedian				Monty Python		Secret Agent		
	CANAL D	Science / Bébé génération plus	Animalier			Les Grandes Batailles (2/2)		Grands Crimes du 20e siècle		Cosmos 1999		Cinéma / L'AMOUR C'EST GAI...		
	DISC.	Go for It!	@ discovery.ca			Great Cdn Parks		Wildern. Trails		Sea Wings	Power Play	The Know Zone	@ discovery.ca	
	FOX	Home Improv.	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld			Beverly Hills, 90210		Party of Five		Star Trek: Deep Space Nine	Fresh Prince of Bel Air	
	FOX(Ont)	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.					Seinfeld		Cops	Star Trek: Deep Space Nine	
	MP	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5	Véro Show		Les Aventures du grand Taibot		Musique vidéo				
	NW	World News	Business World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		the fifth estate		The National	National Sports	
	RDI	Euronews	Au travail!	Éd. int.	Capital Actions	Grands Reportages		Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute	Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario / l'Ouest		
	RDS	Snooker (16:30)	Sports 30 Mag			Hockey / Match des étoiles				Sports 30 Mag		Motoneige		
	SE	Le Cri du coeur (18:25)				Les deux font la paire			Premier Degré (21:45)		Diabolique (23:20)			
	TMN	The Twinsitters (17:30)			The Whole of the Moon (19:15)		Restoration				Paparazzo			
	TSN	X Games (17:30)	Sportsdesk	That's Hockey!	Hockey / Match des étoiles						Rinkside	Sportsdesk		
	TV5	Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Envoyé spécial			Bons Baisers d'Amérique		Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Le Cercle de...	
	YTV	Dexter's...	What-a-Mess	Reboot	Are You Afraid	Beasties	Dunk Street	Hidden City	Must Be Mad!	Tarzan	Catwalk		Red Green	

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

La fête des Neiges de Montréal
jusqu'à dimanche

Une tempête de plaisir!

À voir absolument!

LE CHÂTEAU DE BOULE DE NEIGE PROVIGO
Supermarché de l'imaginaire où règnent lutins, farfadets et personnages de contes et légendes abracadabrantes.

L'ARCHE DE BOULE DE NEIGE LOTO-QUÉBEC
Impressionnante construction de glace illuminée où vivent des animaux gigantesques et des hurluberlus.

LES JEUX DE NEIGE DE BOULE DE NEIGE LA PARISIENNE
Parc de rêve blanc comme neige avec oursins, baleine géante, chapeau labyrinthe, glissoires et tunnels.

LE REFUGE DES SAINT-BERNARD CITÉ ROCK-DÉTENTE
Un site qui a du chien (week-end seulement).

Dernier week-end

À ne pas manquer!

- * **Bain de neige CKMF**
À gagner un voyage pour deux en Floride. *Fantastique*
- * **Cérémonie de clôture**
- * **Participez au jeu-concours « Découvrez la vraie nature de la neige à la Biosphère ».**
À gagner : un voyage-excursion-croisière sur le fleuve Saint-Laurent. Une valeur de 3 000 \$.

Boule de Neige et ses amis vous attendent!
De 10 h à 17 h les week-ends et de 10 h à 15 h durant la semaine.

Venez jouer dans les îles

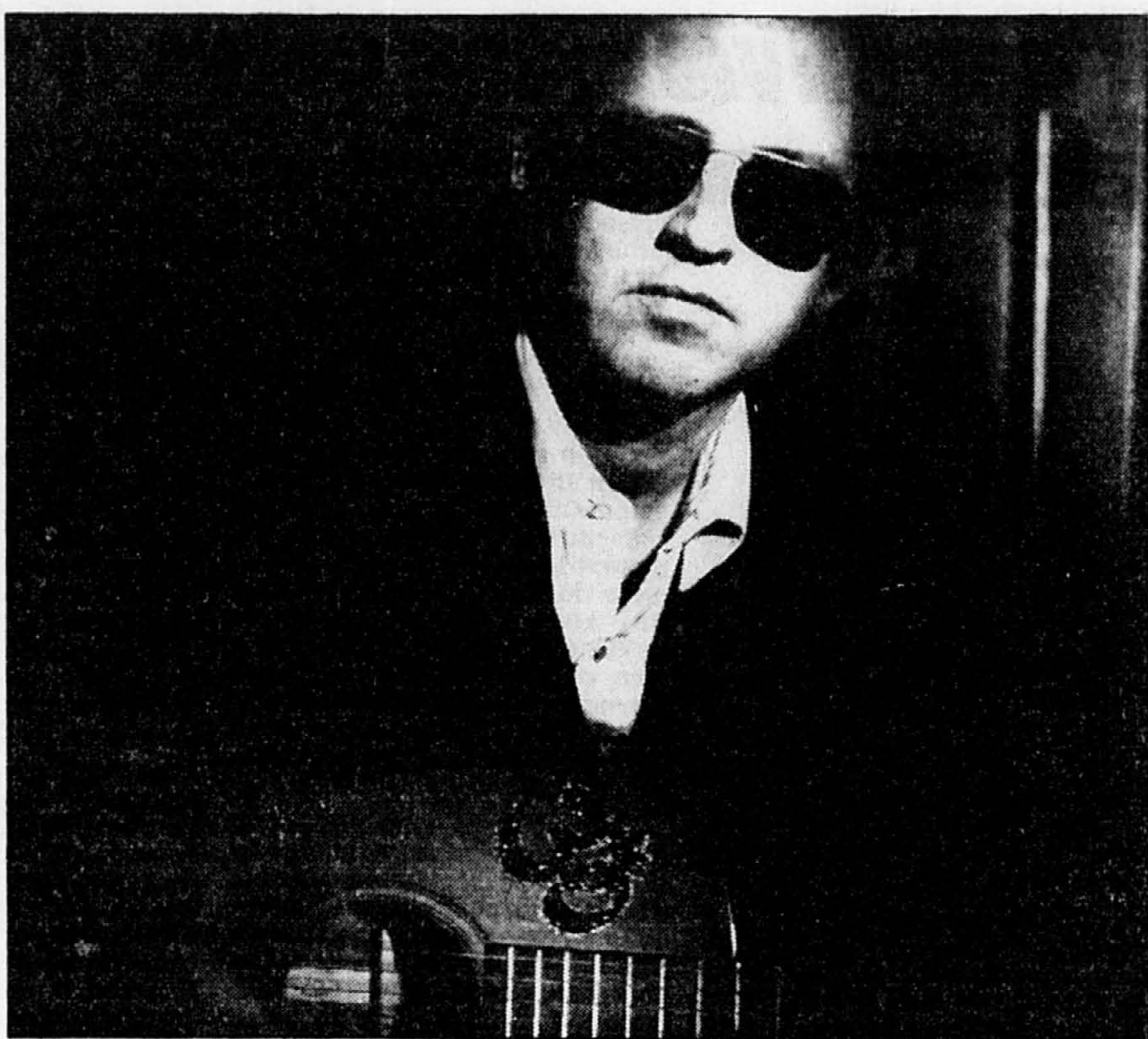
Accès au parc des îles
Île Sainte-Hélène
Par le pont Jacques-Cartier

Services offerts
Stationnement - Restauration
Location d'équipement
Aires de réchauffement

Parc des îles de Montréal

proVigo **La Presse** **oto-québec** **TOS** **MONTRÉAL c'est toi ville!** **INFO-FÊTE BELL** **866-FÊTE**

* La fête des Neiges accepte les frais d'appel



Greg Keelor et *Gone* : « Tu es poussière... »

Ce soir au Cabaret

ALAIN BRUNET

Greg Keelor, le pilier de l'important groupe canadien Blue Rodeo, était revenu dans sa ville d'adoption pour faire la promotion de *Gone*. Avis aux intéressés, ce premier album solo du chanteur et guitariste s'avère fort différent de sa pratique habituelle. Un disque éthéré, aérien, introspectif. Il faut évidemment s'attendre à la même facture orchestrale ce soir sur la scène du Cabaret.

Et pourquoi un projet en solo? « Je suis avec Blue Rodeo depuis 12 ans. J'ai cru qu'il était sain, à ce stade de ma vie, de faire quelque chose de différent, de très doux. Après avoir terminé ce disque, j'étais de nouveau heureux de me mettre à composer des trucs plus rock, bruyants, plus écorchés. »

Greg Keelor croit à la valeur « médiumnique » de la création : pour lui, l'artiste est avant tout le récepteur privilégié de l'inspiration.

« Plus jeune, souligne-t-il, j'étais très excité lorsqu'une chanson me venait à l'esprit. Mais je me mettais ensuite à modifier cette chanson, à tel point qu'elle perdait de sa force initiale. C'était un manque de maturité. »

« Même en ce qui a trait à ce projet solo, j'ai été tenté de faire un disque dans un style en vogue à Nashville, ou encore un autre plus jazzy, à la Chet Baker. Mais j'ai vite réalisé que ce n'aurait pas été moi. Je n'aurais fait que du style. J'ai préféré faire faire les choses simplement, passer de très bons moments avec des gens que j'aime. »

« Il faut avoir la patience de s'asseoir, et de laisser venir la chanson telle qu'elle est. Lorsqu'une chanson se présente à toi, tu la joues jusqu'à ce qu'elle soit terminée. »

Il y a quelques mois, Greg Keelor s'est donc rendu au Wild Sky Studio de Pierre Marchand, dans les Laurentides. Avec la chanteuse Sarah McLachlan, complice de Blue Rodeo depuis des lustres ainsi que Ashwin Sood (le batteur de cette dernière). Pierre Marchand, lui, y jouerait la basse en

plus de réaliser le disque. Se sont aussi ajoutés à l'équipe la violoncelliste Anne Bourne et la chanteuse Michelle McAdorey. « J'avais avec moi un groupe magnifique. Je n'aurais pu faire un disque si calme avec Blue Rodeo. C'est pourquoi il me fallait aborder ce projet sans le groupe. »

Le titre de l'album convient parfaitement au projet en question. « Avec *Gone*, estime l'auteur-compositeur-interprète, il me fallait négocier avec ma propre mortalité. Il y a beaucoup de larmes dans ce disque. »

L'histoire a commencé avec *Nowhere To Here*, le dernier album de Blue Rodeo. On avait alors avisé Greg Keelor qu'on avait retrouvé sa mère naturelle, qu'il recherchait depuis quelque temps. À l'origine, il se nommait Francis McIntyre, il était né au Cap Breton avant d'être adopté par une famille de Mont-Royal, à l'âge de trois mois.

« À cette époque, un sentiment bizarre était en moi. J'étais très heureux, à tel point que je croyais ma mort imminente. J'ai alors cru qu'il serait important de retrouver ma mère naturelle. Je suis allé au Cap Breton, et des symptômes de diabète sont apparus alors que je conduisais ma voiture — le diabète aurait été déclenché à la suite d'une mauvaise chute : côtes fracturées, etc. Je suis arrivé au Cap Breton dans un état mental très spécial (j'hallucinai!), et je m'y suis baigné. »

« Encore là, j'avais le sentiment que ma mort était proche, mais je ne me suis pas noyé en mer. J'ai plutôt fait des recherches sur les origines de ma mère naturelle. Quatre mois plus tard, on l'avait localisée. »

Par la suite, Greg Keelor a passé quelques mois en Inde, dans le but de terminer son introspection. Au retour, il avait fait le point. Le pressentiment d'une mort prochaine s'était dissipé.

« Mon disque, conclut l'artiste, raconte un peu ce cheminement intérieur. Il me fallait vivre une mort symbolique, mettre fin à une étape de ma vie. Et, pour ce, je n'avais pas besoin de mourir physiquement. I just had to walk away. »

Et dire que Keelor va nous chanter ça un mercredi des Cendres!

GREG KEELOR se produit au Cabaret ce soir accompagné de John Borra, Glen Milchem et Anne Bourne.



Défi EMPLOI

les ateliers sont de retour

Tous les chercheurs d'emploi du Grand Montréal sont de nouveau invités à assister à l'un ou à l'ensemble des ateliers mis sur pied **GRATUITEMENT** à leur intention.

« **La connaissance de soi** »
(mercredi 5 mars et/ou samedi 8 mars 1997)

« **Le marché de l'emploi : on gagne à mieux le connaître** »
(mercredi 12 mars ou samedi 15 mars 1997)

« **Les techniques de recherche d'emploi** »
(mercredi 19 mars et/ou samedi 22 mars 1997)

critères

Tous les chercheurs d'emploi sont admissibles, qu'ils soient prestataires d'assurance-chômage, de la sécurité du revenu ou qu'ils disposent de quelque source de revenu que ce soit. On peut s'inscrire à un, deux ou trois ateliers. Les participants devront répondre aux critères suivants :

- Âge minimum de 16 ans
- Capacité de comprendre et d'écrire minimalement le français ou l'anglais*
- Être disposé à se rendre aux lieux et heures des ateliers offerts

Certains locaux seront disponibles pour les personnes handicapées. Pour être jumelées à ces locaux, les personnes concernées devront s'identifier au moment de l'inscription téléphonique.

* Des ateliers en anglais sont également disponibles.

UNE PRÉSENTATION DE

La Presse

ET DE SES PARTENAIRES

Développement des ressources humaines Canada

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Gouvernement du Québec Ministère de la Sécurité du revenu

EN COLLABORATION AVEC

CKAC730

horaire

Les ateliers, d'une durée de 3 heures seront présentés à un maximum de trois reprises au cours d'une même semaine, selon les horaires suivants :

le mercredi de 19 h à 22 h

le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

inscriptions

Samedi 22 et dimanche 23 février prochains.

Surveillez les annonces dans *La Presse*, samedi 22 et dimanche 23 février prochains, pour connaître les numéros de téléphone. Les personnes intéressées à s'inscrire pourront le faire par téléphone et choisir l'atelier ou les ateliers désiré(s).

Les ateliers se donneront dans les villes suivantes :

Montréal centre-ville, Montréal centre-est, Ville Saint-Laurent, Vaudreuil, Longueuil, Laval, Sainte-Thérèse, Repentigny, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les confirmations de participation se feront par téléphone lors de l'inscription et ce, jusqu'à épuisement des places disponibles. Il s'agit donc d'un principe de « premiers, appelants, premiers inscrits ».

Les heures d'inscription seront de 10 h à 17 h le samedi 22 février et de 10 h à 14 h le dimanche 23 février.

SPECTACLES

Salles de répertoire

ANTONIA'S LINE
Cinéma du Parc (1) : 21 h 30.

BASQUAT
Cinéma du Parc (1) : 16 h 45.

CASABLANCA
Cinéma du Parc (1) : 14 h 45.

CAUGHT
Cinéma du Parc (3) : 17 h, 21 h 15.

FREEWAY
Cinéma du Parc (2) :
15 h, 17 h, 19 h 30, 21 h 45.

COSMOS
Cinéma Parallèle : 17 h 30.

GABBEH
Cinéma Parallèle : 19 h 30.

INSTANT D'INNOCENCE (UN)
Cinéma Parallèle : 21 h 15.

RED RIVER
Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30.

SECRETS ET MENSONGES
Collège Édouard-Montpetit
(945, ch. de Chambly, Longueuil.)

SHANGHAI TRIAD
Cinéma du Parc (1) : 19 h.

WORLD'S BEST 1996 COMMERCIALS
Cinéma du Parc (3) :
15 h 15, 19 h 15, 23 h 30.

Inimax

IMAX (Vieux Port) Mer sans frontières - L.S. Cité de l'Espace.
Mar. : 10 h 15 (version anglaise),
19 h 15 (version française)

Effets spéciaux - L.S. Cité de l'Espace :
12 h 15, 21 h 15 (version française)

Mer sans frontières - Effets spéciaux :
14 h 15, 17 h 15 (version française)

L.S. Cité de l'Espace :
16 h 15 (version française)

Programme double et laser :
Effets spéciaux - L.S. Cité de l'Espace
et un spectacle laser :
21 h 15 (version anglaise)

IMAX - les Alles Mail Champlain, Brossard - L.S. Cité de l'Espace :
midi, 14 h, 16 h.

Le Premier Empereur de Chine :
13 h 15.

Programmes doubles : 17 h, 19 h, 21 h
et optionnels en après-midi.

Musique

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR
Mer., 12 h, Marc-André Gauthier, violoniste,
et Louise-Andrée Baril, pianiste. Bach, Brahms,
20 h, interview publique de Gilles Tremblay,
compositeur.

UNIVERSITÉ MCGILL
De mar. à ven., Festival Messiaen.

Pollack Hall.
Mer., 20 h, Robert Crowley, clarinettiste,
Yehonatan Berick, violoniste,
Antonio Lysy, violoncelliste,
Eugene Plawutsky et Marina Mdivani, pianistes.
Visions pour la Fin du Temps,
Visions de l'Amen.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE
Mer., 17 h, Ensembles de chambre,
dir. Jean-Édouard Vaillancourt.
Tea for two... pianos.

MAISON DES ARTS (Laval)
Mer., 20 h, Orchestre Symphonique de Laval,
dir. Jean-François Rivest. Marc-André Hamelin,
pianiste. *Gran Partita* (Mozart).
Concerto pour piano no 2 (Brahms).

Danse

L'AGORA DE LA DANSE (840, Cherrier)
Les Gougounes/plein le cœur, Compagnie
Danse Partout. Du mer. au sam. : 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
(Salle Pierre-Mercure,
300, boul. de Maisonneuve e.)
Tartuffe, de Molière. Mise en scène de
Lorraine Pintal. Du mar. au ven., 20 h ;
sam., 16 h et 21 h ; relâche dim. et lun.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
(100, Ave. des Pins)
Une tache sur la lune, de Marie-Line Laplante.
Mise en scène de Martine Beaulne : 20 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI
(3900, St-Denis)
Si j'avais la seule possession dessus le jugement
dernier... d'Érik Charpentier : 20 h.

NCT (Salle Denise-Pelletier,
4353, Ste-Catherine e.)
Lucrèce Borgia, de Victor Hugo.
Mise en scène de Claude Poirier.
Jeu, ven., sam., 20 h ; relâche dim. au mer.

ESPACE GO (4890, boul. Saint-Laurent)
Les Guerriers, de Michel Garneau.
Mise en scène de René-Daniel Dubois.
Du mar. au sam., 20 h ; relâche dim. et lun.

MONUMENT-NATIONAL
(1182, St-Laurent)
Oncle Vania, de Tchekhov. Mise en scène
d'Alce Ronfard. Finissants de l'ENTC. 20 h.

ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario e.)
François d'Assise,
de Joseph Delteil. Du mar. au sam., 20 h ;
dim., 16 h. Relâche lun.

ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
Kaspar, de Peter Handke.
Du mar. au sam., 20 h ; sam.,
dim., 15 h. Relâche lun.

THÉÂTRE LA LICORNE (4559, Papineau)
Le génie de la rue Drolet,
de Larry Tremblay. Du mar. au sam., 20 h ;
dim., 15 h. Relâche lun.

THÉÂTRE DE LA BIBLIOTHÈQUE
(1030, St-Hubert)
Le petit maître corrigé,
de Marivaux. 19 h 30.

PLAYERS' THEATRE OF MCGILL
(3480, McTavish)
The Heidi Chronicle,
de Wendy Wasserstein's. 20 h.

Variétés

THÉÂTRE ST-DENIS (1594, St-Denis)
Lara Fabian : 20 h.

PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve)
Jeanna le Puelle, avec
Jérôme Berthod et René Simard : 20 h.

GÉSUS (1200, Bleury)
Lise Dion : 20 h.

CABARET MUSIC HALL
(2111, St-Laurent)
Greg Keeler : 20 h.

55 PRINCE (Vieux-Montréal)
Peter MacLeod : 20 h.

L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul)
Jerry de Villiers et Magella Cormier : 21 h.

TERRESSES ST-SULPICE
(1680, St-Denis)
Thuryn Von Franke et Jean-Pierre Zanella : 21 h.

JAZZONS (300, Ontario e.)
Elio Amesse : dès 21 h.

L'ESCOGRIF (4467, St-Denis)
François Paradis : dès 21 h.

L'AMBIANCE (844, Mont-Royal e.)
Jazz Libre du Plateau : dès 21 h.

JELLO (151, Ontario e.)
Bullfrog : dès 21 h.

LION D'OR (1676, Ontario e.)
Dani Wax : 21 h.

CAFÉ CAMPUS (57 Prince-Arthur e.)
Herzatz Blues : 20 h 30.

L'ARTHOYTHEQUE (5720, St-André)
Bruno Roy et Stéphan Dépatie : 20 h 30.

2 GAGNANT AUX GOLDEN GLOBE
MEILLEUR RÉALISATEUR MEILLEUR SCÉNARIO
MILOS FORMAN SCOTT ALLEXANDER/LARRY KASZEWSKI

WOODY HARRELSON COURTNEY LOVE

Larry Flynt

version française de
THE PEOPLE VS. LARRY FLYNT

CONSULTEZ LES
GUIDES-HORAIRE DES CINÉMAS

CLAUDE GINGRAS

C'est devant une demi-salle, soit au plus 400 personnes, que s'est ouvert hier soir le Festival Messiaen de McGill. Ce programme inaugural offrait pourtant, en première audition ici, l'intégrale des *Vingt Regards sur l'Enfant-Jésus*, monument du répertoire pianistique du XX^e siècle occupant la soirée entière, avec comme interprète la phénoménale Louise Bessette, qui a travaillé l'œuvre avec sa créatrice Yvonne Loriod et vient de la jouer en Europe avec un énorme succès.

Comment expliquer qu'une telle affiche n'ait pas attiré les 600 personnes que peut recevoir Pollack Hall ? Les noms de Messiaen et de Louise Bessette ne sont certainement pas en cause. J'attribuerais plutôt cette demi-salle à l'œuvre proposée, connue des seuls amateurs de musique contemporaine et redoutée par bon nombre d'entre eux en raison de sa longueur démesurée et de sa difficulté d'approche.

Un retard de dix minutes à ouvrir le concert et un entracte de vingt minutes ont produit une soi-

rée inhabituellement longue : Louise Bessette a fini de jouer à 22 h 50, augmentant de près d'une heure la durée normale d'un concert. On comprendra qu'à cette heure tardive, je ne puisse entrer dans les détails autant que je le souhaiterais.

Plusieurs niveaux d'écoute sont possibles ici. L'idéal, bien sûr, c'est de partir de la partition : 177 pages, d'une écriture tellement touffue que souvent Messiaen distribue sa musique sur trois portées afin de clarifier la lecture. C'est un détail d'ordre pratique. Messiaen écrit beaucoup entre les notes. On peut — après en avoir pris connaissance, car cela est joliment tourné — faire abstraction de son abondante littérature théologique (« La Croix lui dit : tu seras prêtre dans mes bras... ») et ornithologique (« Le merle et tous les oiseaux ») ; on peut même, à la rigueur, ignorer ses précisions d'ordre musical (« Polymodalité et canon rythmique par ajout du point »). Du reste, la quasi-totalité des auditeurs ne connaissent pas la partition et néanmoins vibrent intensément à ce qu'ils entendent. Hier soir, la



Louise Bessette

concentration de tous était absolue. Débarrassée de sa verbosité, la musique des *Vingt Regards* devient une immense fresque multicolore qui tonne aux basses ou carillonne comme un orchestre. Et c'est ainsi que Louise Bessette la projette. Au départ, le seul fait de mémoriser ces millions de notes, avec leurs signes de nuances, est un exploit. Elle n'a rien omis : je suivais dans le texte. Elle n'a même pas montré de signes de fatigue, alors que, de ce côté-ci de la rampe, l'auditeur même le plus passionné commençait à trouver que Messiaen abusait quelque

soit vers 22 h 45, les passages « Très lent » n'avaient pas tout à fait la lenteur requise, comme si la pianiste avait un peu hâte de finir. Pour le reste, un seul mot : vertigineux. La puissance et la couleur sont là, mais aussi la poésie, la tendresse, le lyrisme, le mystère. Et la musicienne donne un sens à ces procédés caractéristiques de Messiaen que sont les séquences de notes ou motifs répétés sans fin...

Louise Bessette enregistrera prochainement les *Vingt Regards* mais ne peut préciser pour quelle maison encore. En attendant, on écouterait l'enregistrement du concert, dont la date de diffusion sera annoncée prochainement.

LOUISE BESSETTE, pianiste. Mardi soir.
Pollack Hall de l'université McGill. Premier événement du Festival Olivier Messiaen.

Programme :
Vingt Regards sur l'Enfant-Jésus.
pour piano (1944)

GAGNEZ

un voyage-excursion-croisière
d'une semaine pour 4 personnes.
Partez à la découverte du Saint-Laurent.

Amusez-vous
à découvrir

La
vraie
nature de
la neige
en fête!



Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Dans le cadre des activités de la fête des Neiges de Montréal, du 1^{er} au 16 février, la Biosphère vous invite à participer à son jeu-concours. Découvrez la vraie nature de la neige... en fête!

Courez la chance de partir, accompagné d'un guide-animateur, à la découverte du Saint-Laurent durant 6 jours. Votre prix d'une valeur de plus de 3000\$ comprend : un super-croisière sur le Nouveau-Orléans, une nuit à l'Hôtel Complexe Desjardins de Montréal, une croisière jusqu'à Québec à bord du Cavalier Maxim, deux nuits au Chateau Frontenac, deux nuits au Manoir Richelieu, croisière avec les Sentinelles du Saint-Laurent et observation des bélugas, retour à Montréal avec Via Rail et 500\$ d'argent de poche. Votre coupon de participation est disponible à la Biosphère et dans le journal La Presse.

C'est facile et amusant! Il vous suffit de répondre correctement aux six questions inscrites sur des panneaux installés sur le site des activités de la fête des Neiges, sur l'île Sainte-Hélène. Vous devrez déposer votre coupon-réponse à la Biosphère où vous y trouverez d'ailleurs, les réponses du concours disséminées à travers ses salles d'exposition. Le tirage aura lieu le 16 février à 17h00.

L'admission générale est de seulement 2\$ durant la fête des Neiges.

Les règlements du concours sont disponibles à la Biosphère et à La Presse. Les fac-similés faits à la main sont acceptés.

Avec la collaboration de :



RÉPONSES

Question 1 [a] [b] [c]

Question 2 [a] [b] [c]

Question 3 [a] [b] [c]

Question 4 [a] [b] [c]

Question 5 [a] [b] [c]

Question 6 [a] [b] [c]

Participez à la fête et apportez votre crayon !

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS

4.99 en MATINÉE Représentations avant 18h00

4.99 en SOIRÉE La FIEVRE du MARDI

aussi le MERCREDI à 4.99\$ aux ANGRIGNON, LAVAL, VERSAILLES et F.P.8 (Greenfield Park)

HORAIRE DU 9 au 13 FÉVRIER ♦ INFO-FILM: 866-0111

CENTRE EATON 705, Ste-Catherine o. (5e étage) 985-5730

LE ROI DES AULNES (13*) 1:30-4:30-6:50-9:30
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 1:20-4:20-7:00-9:20
LA BEAUTE ET LA BRUTE (SAC*) 1:10-4:10-7:10-9:30
SHADOW CONSPIRACY (13*) 4:10-7:10-9:30-11:30-1:30-4:30-6:50-9:30

LEWIS 954, rue Ste-Catherine o. 861-7437

EVITA (G*) 12:00-3:00-6:45-9:30
NOUVELLES DU BON DIEU (13*) 12:45-3:05-5:15-7:30-9:50
THE OGRE (13*) 1:15-4:00-6:30-9:00
MOTHER (G*) 1:00-3:25-7:10-9:15
IN LOVE AND WAR (13*) 12:25-2:40-5:00-7:40-10:00

PALACE 6 698, rue Ste-Catherine o. 866-6991

TOUS LES JOURS - TOUS LES FILMS 2,50\$

SPACE JAM (G*) 12:50-2:55-4:50-7:00-9:10
DAYLIGHT (G*) 12:15-2:35-5:00-7:20-9:40
STARLIGHT (SAC*) 1:00-3:20-5:20-7:40-9:50
ROMEO & JULIET (13*) 12:45-3:00-7:10-9:30
2 DAYS IN THE VALLEY (13*) 12:30-2:45-5:15-9:20
THINNER (13*) 1:15-3:10-5:10-7:30-9:45

DORVAL 260, ave Dorval 631-8586

ENTREE GENERALE 6,00\$ - MATINEES 4,25\$
MARDI & MERCREDI 4,25\$
ENFANTS & AGE D'OR 4,25\$

STAR WARS (G*) 7:20-10:00 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
DANTE'S PEAK (SAC*) 7:00-9:30 dim 1:25-4:00-7:00-9:30

PIERCE CREATURES (G*) 7:10-9:20 dim 1:30-4:15-7:10-9:20

SHADOW CONSPIRACY (13*) 7:30-9:45
SPACE JAM (G*) dim 1:15-3:30

GREENFIELD PARK 3620, boul. Taschereau 671-6129

ENTREE GENERALE 6,00\$ - MATINEES 4,25\$
MARDI & MERCREDI 4,25\$
ENFANTS & AGE D'OR 4,25\$

STAR WARS (G*) 7:20-10:00 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
DANTE'S PEAK (SAC*) 7:00-9:30 dim 1:25-4:00-7:00-9:30

PIERCE CREATURES (G*) 7:10-9:20 dim 1:30-4:15-7:10-9:20

SHADOW CONSPIRACY (13*) 7:30-9:45
SPACE JAM (G*) dim 1:15-3:30

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

IN LOVE AND WAR (13*) 7:30 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
SHADOW CONSPIRACY (13*) 9:55
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 12:30-2:40
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (G*) 7:15-9:25 dim mar 1:30-4:15-7:15-9:25
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 7:25-9:40 dim mar 1:15-3:45-7:25-9:40
STAR WARS (G*) 7:00-9:45 dim mar 1:00-4:00-7:00-9:45
101 DALMATIENS (G*) dim mar 1:20
METRO (13*) 7:20-9:50 dim mar 1:20-4:20-7:20-9:50
EVITA (G*) 6:45-9:30 dim mar 1:25-4:30-6:45-9:30
MOTHER (G*) 7:10-9:20 dim mar 1:10-7:10-9:20
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 4:50

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

IN LOVE AND WAR (13*) 7:30 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
SHADOW CONSPIRACY (13*) 9:55
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 12:30-2:40
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (G*) 7:15-9:25 dim mar 1:30-4:15-7:15-9:25
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 7:25-9:40 dim mar 1:15-3:45-7:25-9:40
STAR WARS (G*) 7:00-9:45 dim mar 1:00-4:00-7:00-9:45
101 DALMATIENS (G*) dim mar 1:20
METRO (13*) 7:20-9:50 dim mar 1:20-4:20-7:20-9:50
EVITA (G*) 6:45-9:30 dim mar 1:25-4:30-6:45-9:30
MOTHER (G*) 7:10-9:20 dim mar 1:10-7:10-9:20
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 4:50

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

IN LOVE AND WAR (13*) 7:30 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
SHADOW CONSPIRACY (13*) 9:55
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 12:30-2:40
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (G*) 7:15-9:25 dim mar 1:30-4:15-7:15-9:25
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 7:25-9:40 dim mar 1:15-3:45-7:25-9:40
STAR WARS (G*) 7:00-9:45 dim mar 1:00-4:00-7:00-9:45
101 DALMATIENS (G*) dim mar 1:20
METRO (13*) 7:20-9:50 dim mar 1:20-4:20-7:20-9:50
EVITA (G*) 6:45-9:30 dim mar 1:25-4:30-6:45-9:30
MOTHER (G*) 7:10-9:20 dim mar 1:10-7:10-9:20
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 4:50

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

IN LOVE AND WAR (13*) 7:30 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
SHADOW CONSPIRACY (13*) 9:55
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 12:30-2:40
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (G*) 7:15-9:25 dim mar 1:30-4:15-7:15-9:25
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 7:25-9:40 dim mar 1:15-3:45-7:25-9:40
STAR WARS (G*) 7:00-9:45 dim mar 1:00-4:00-7:00-9:45
101 DALMATIENS (G*) dim mar 1:20
METRO (13*) 7:20-9:50 dim mar 1:20-4:20-7:20-9:50
EVITA (G*) 6:45-9:30 dim mar 1:25-4:30-6:45-9:30
MOTHER (G*) 7:10-9:20 dim mar 1:10-7:10-9:20
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 4:50

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

IN LOVE AND WAR (13*) 7:30 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
SHADOW CONSPIRACY (13*) 9:55
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 12:30-2:40
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (G*) 7:15-9:25 dim mar 1:30-4:15-7:15-9:25
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 7:25-9:40 dim mar 1:15-3:45-7:25-9:40
STAR WARS (G*) 7:00-9:45 dim mar 1:00-4:00-7:00-9:45
101 DALMATIENS (G*) dim mar 1:20
METRO (13*) 7:20-9:50 dim mar 1:20-4:20-7:20-9:50
EVITA (G*) 6:45-9:30 dim mar 1:25-4:30-6:45-9:30
MOTHER (G*) 7:10-9:20 dim mar 1:10-7:10-9:20
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 4:50

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

IN LOVE AND WAR (13*) 7:30 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
SHADOW CONSPIRACY (13*) 9:55
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 12:30-2:40
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (G*) 7:15-9:25 dim mar 1:30-4:15-7:15-9:25
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 7:25-9:40 dim mar 1:15-3:45-7:25-9:40
STAR WARS (G*) 7:00-9:45 dim mar 1:00-4:00-7:00-9:45
101 DALMATIENS (G*) dim mar 1:20
METRO (13*) 7:20-9:50 dim mar 1:20-4:20-7:20-9:50
EVITA (G*) 6:45-9:30 dim mar 1:25-4:30-6:45-9:30
MOTHER (G*) 7:10-9:20 dim mar 1:10-7:10-9:20
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 4:50

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

IN LOVE AND WAR (13*) 7:30 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
SHADOW CONSPIRACY (13*) 9:55
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 12:30-2:40
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (G*) 7:15-9:25 dim mar 1:30-4:15-7:15-9:25
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 7:25-9:40 dim mar 1:15-3:45-7:25-9:40
STAR WARS (G*) 7:00-9:45 dim mar 1:00-4:00-7:00-9:45
101 DALMATIENS (G*) dim mar 1:20
METRO (13*) 7:20-9:50 dim mar 1:20-4:20-7:20-9:50
EVITA (G*) 6:45-9:30 dim mar 1:25-4:30-6:45-9:30
MOTHER (G*) 7:10-9:20 dim mar 1:10-7:10-9:20
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 4:50

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

IN LOVE AND WAR (13*) 7:30 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
SHADOW CONSPIRACY (13*) 9:55
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 12:30-2:40
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (G*) 7:15-9:25 dim mar 1:30-4:15-7:15-9:25
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 7:25-9:40 dim mar 1:15-3:45-7:25-9:40
STAR WARS (G*) 7:00-9:45 dim mar 1:00-4:00-7:00-9:45
101 DALMATIENS (G*) dim mar 1:20
METRO (13*) 7:20-9:50 dim mar 1:20-4:20-7:20-9:50
EVITA (G*) 6:45-9:30 dim mar 1:25-4:30-6:45-9:30
MOTHER (G*) 7:10-9:20 dim mar 1:10-7:10-9:20
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 4:50

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

IN LOVE AND WAR (13*) 7:30 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
SHADOW CONSPIRACY (13*) 9:55
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 12:30-2:40
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (G*) 7:15-9:25 dim mar 1:30-4:15-7:15-9:25
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 7:25-9:40 dim mar 1:15-3:45-7:25-9:40
STAR WARS (G*) 7:00-9:45 dim mar 1:00-4:00-7:00-9:45
101 DALMATIENS (G*) dim mar 1:20
METRO (13*) 7:20-9:50 dim mar 1:20-4:20-7:20-9:50
EVITA (G*) 6:45-9:30 dim mar 1:25-4:30-6:45-9:30
MOTHER (G*) 7:10-9:20 dim mar 1:10-7:10-9:20
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 4:50

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

IN LOVE AND WAR (13*) 7:30 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
SHADOW CONSPIRACY (13*) 9:55
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 12:30-2:40
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (G*) 7:15-9:25 dim mar 1:30-4:15-7:15-9:25
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 7:25-9:40 dim mar 1:15-3:45-7:25-9:40
STAR WARS (G*) 7:00-9:45 dim mar 1:00-4:00-7:00-9:45
101 DALMATIENS (G*) dim mar 1:20
METRO (13*) 7:20-9:50 dim mar 1:20-4:20-7:20-9:50
EVITA (G*) 6:45-9:30 dim mar 1:25-4:30-6:45-9:30
MOTHER (G*) 7:10-9:20 dim mar 1:10-7:10-9:20
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 4:50

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

IN LOVE AND WAR (13*) 7:30 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
SHADOW CONSPIRACY (13*) 9:55
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 12:30-2:40
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (G*) 7:15-9:25 dim mar 1:30-4:15-7:15-9:25
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 7:25-9:40 dim mar 1:15-3:45-7:25-9:40
STAR WARS (G*) 7:00-9:45 dim mar 1:00-4:00-7:00-9:45
101 DALMATIENS (G*) dim mar 1:20
METRO (13*) 7:20-9:50 dim mar 1:20-4:20-7:20-9:50
EVITA (G*) 6:45-9:30 dim mar 1:25-4:30-6:45-9:30
MOTHER (G*) 7:10-9:20 dim mar 1:10-7:10-9:20
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 4:50

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

IN LOVE AND WAR (13*) 7:30 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
SHADOW CONSPIRACY (13*) 9:55
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 12:30-2:40
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (G*) 7:15-9:25 dim mar 1:30-4:15-7:15-9:25
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 7:25-9:40 dim mar 1:15-3:45-7:25-9:40
STAR WARS (G*) 7:00-9:45 dim mar 1:00-4:00-7:00-9:45
101 DALMATIENS (G*) dim mar 1:20
METRO (13*) 7:20-9:50 dim mar 1:20-4:20-7:20-9:50
EVITA (G*) 6:45-9:30 dim mar 1:25-4:30-6:45-9:30
MOTHER (G*) 7:10-9:20 dim mar 1:10-7:10-9:20
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 4:50

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

IN LOVE AND WAR (13*) 7:30 dim 1:45-4:30-7:20-10:00
SHADOW CONSPIRACY (13*) 9:55
ZEUS AND ROXANNE (G*) dim mar 12:30-2:40
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (G*) 7:15-9:25 dim mar 1:30-4:15-7:15-9:25
THE BEAUTICIAN & THE BEAST (SAC*) 7:25-9:40 dim mar 1:15-3:45-7:25-9:40
STAR WARS (G*) 7:00-9:45 dim mar 1:00-4:00-7:00-9:45
101 DALMATIENS (G*) dim mar 1:20
METRO (13*) 7:20-9:50 dim mar 1

Le sénateur Landry du N.-B. cite Adolf Hitler en exemple

Presse Canadienne
HALIFAX

Les Canadiens devraient prendre exemple sur le dictateur nazi Adolf Hitler quand il s'agit de bannir des composés chimiques potentiellement dangereux comme l'additif à essence MMT, a déclaré hier un sénateur du Nouveau-Brunswick.

« Si (Hitler) n'était pas sûr au sujet du MMT, il l'aurait banni tout de go », a déclaré le sénateur libéral Joe Landry à Ottawa.

Âgé de 74 ans, le sénateur Landry a choqué ses collègues siégeant au sein du comité du Sénat sur l'énergie par ses commentaires faits durant les audiences sur le projet de loi C-29, une législation qui propose de bannir l'importation et le commerce interprovincial du MMT. Hitler n'aurait pas hésité à bannir toute chose qui aurait pu contrevenir à son projet de créer une « super nation » et le Canada ne devrait pas prendre de chance avec des produits potentiellement dangereux comme le MMT, a affirmé le sénateur.

EN BREF

Bébé secoué mortellement

La mort du petit Dylan Lebel ne peut avoir été causée par autre chose que le syndrome de l'enfant secoué. Non seulement le poupon de quatre mois a-t-il été secoué violemment, peu avant d'être conduit à l'hôpital, mais l'autopsie a démontré qu'un incident du même type, mais de moindre importance, a eu lieu quatre à six jours avant le décès. C'est ce qu'a affirmé hier le Dr Claude Pothel, pathologiste à l'Institut de médecine légale de Montréal, qui témoignait à l'enquête préliminaire de Steve Lebel, le père du bébé. L'homme de 25 ans habitant Lac-Saint-Charles, dans la région de Québec, est accusé du meurtre non prémédité de son troisième enfant, en octobre dernier. Dès que le bébé a été transporté à l'hôpital, la pédiatre qui l'a traité, le Dr Claire Hudon, a d'ailleurs songé elle aussi qu'il s'agissait d'un bébé victime du syndrome de l'enfant secoué, d'autant plus que des radiographies ont permis de découvrir que le petit Dylan avait également deux autres fractures, l'une à la clavicule remontant à environ trois mois, et l'autre à un bras survenue de six à 12 semaines auparavant.

Bars et motards

La Régie des alcools, des courses et des jeux a elle-même attribué à deux membres formels des Rock Machine les deux permis de bar du Café Bagdad, dans le quartier Limoilou à Québec. Les deux hommes donnaient tous deux une adresse à Sainte-Brigitte-de-Laval, dans la région de Québec, non loin du repaire du groupe de motards. « Dans ce cas-là, il n'y a aucun doute », a avoué l'un des porte-parole du Groupe régional d'intervention contre le crime organisé (GRICO), Réal Ouellet. Ce lien formel entre un gang de motards et les propriétaires d'un bar est le premier mis formellement à jour puisque tous les documents relatifs à la demande de permis de bar sont signés de la main de deux membres « en règle » d'une bande de motards. Objet d'un attentat aux cocktails Molotov le 13 décembre, le Bagdad n'a plus le droit d'opérer depuis que la Régie des alcools a suspendu son permis à la demande de la police de la ville de Québec.

Des heures sans battements de coeur

Une femme âgée de 67 ans dont le coeur s'était arrêté de battre pendant plusieurs heures en raison d'une sévère hypothermie le mois dernier a été totalement réanimée et devrait se rétablir rapidement, a annoncé hier le centre médical de l'université Loyola, dans la banlieue de Chicago. La température du corps de Charlene Martinec était tombée à 24 degrés Celsius après qu'elle eut passé une nuit entière dans sa voiture par un froid glacial.

Un film sur Charles Sobhraj

Charles Sobhraj, le plus célèbre prisonnier d'Inde, accusé d'avoir drogué et tué de nombreux touristes en Asie au début des années 1970, a affirmé hier qu'il serait bientôt libre et qu'il escomptait signer un contrat de 15 millions de dollars pour un film sur sa vie. Sobhraj, qui a passé 21 ans en prison en Inde, avait été tiré de sa cellule de la prison de Tihar de New Delhi pour comparaître devant un magistrat. Sobhraj avait espéré être libéré lundi. Mais un juge indien avait indiqué que la décision appartenait à une instance supérieure à cause de l'existence d'un mandat d'arrêt émis en 1975 par la Thaïlande. Il a indiqué qu'il avait l'intention de rester en Inde et d'épouser une jeune Indienne de 23 ans après sa libération, ajoutant qu'il entendait également ouvrir un centre éducatif pour des enfants pauvres. Un juge avait décidé la semaine dernière qu'il pouvait être libéré sous caution, car il a déjà passé plus de dix ans en détention depuis son évasion, soit davantage que la peine maximale pour ce délit.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES

SOUMISSIONS - ENCANS

APPELS D'OFFRES



La Ville de LaSalle requiert des soumissions pour:
Réparation de revêtement de béton bitumineux sur différentes rues de la Ville, à l'aide de mélanges préparés et posés à chaud, contrat R.B.97-693
Date d'ouverture: 28 février 1997
Dépôt pour obtention des plans et devis: 55 \$ (chèque certifié seulement) T.P.S. et T.V.Q. incluses (non remboursable)
Dépôt de soumission: 10 % de la soumission
Pour informations, veuillez composer le 367-6772.

Travaux de remplacement de puits dans diverses rues de la Ville, contrat R.P.97-694

Date d'ouverture: 28 février 1997
Dépôt pour obtention des plans et devis: 55 \$ (chèque certifié seulement) T.P.S. et T.V.Q. incluses (non remboursable)
Dépôt de soumission: 10 % de la soumission
Pour informations, veuillez composer le 367-6772.

N.B.: Pour le contrat R.B.97-693, les soumissionnaires devront aussi se procurer le cahier des charges générales «TRAVAUX DE VOIRIE, édition 1995» et pour le contrat R.P.97-694, les soumissionnaires devront se procurer le cahier des charges générales «ÉGOUTS ET AQUEDUC, édition 1993» ET «TRAVAUX DE VOIRIE, édition 1995», ouvrages de référence permanents pour ces dix travaux à la réception des Ateliers municipaux, à l'adresse ci-haut mentionnée, au coût de 60 \$ chacun (chèque certifié seulement - T.P.S. et T.V.Q. incluses).

Achat de trois (3) camions châssis et cabine d'équipe PVB 4 536 kg (10 000 lb), soumission no 059999

Date d'ouverture: 28 février 1997
Dépôt de soumission: 10 % de la soumission
Pour informations, veuillez composer le 367-6790.

Achat de sept (7) automobiles, modèle deux (2) ou quatre (4) portes à traction avant, soumission no 060023

Date d'ouverture: 28 février 1997
Dépôt de soumission: 10 % de la soumission
Pour informations, veuillez composer le 367-6790.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres à compter du 12 février 1997 en s'adressant aux ATELIERS MUNICIPAUX DE LASALLE, 7277, rue Corder, LaSalle (Québec) H8N 2J7, de 8 h à midi et de 13 h à 16 h.

Les soumissionnaires devront être retournées au bureau de la greffière soit à l'hôtel de ville, 55 avenue Dupras, LaSalle, le 28 février 1997 AVANT 10 h 30.

L'ouverture des soumissions se fera le 28 février 1997 à 10 h 30 dans la salle du conseil à l'hôtel de ville.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée, fournie par la Ville à cet effet.

La Ville de LaSalle ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Nicole Herby
Greffière de la Ville

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES

SOUMISSIONS - ENCANS



Centre de réadaptation
GABRIELLE MAJOR

INVITATION À SOUMISSIONNER

Projet
Démolition complète de l'édifice situé au 4535, Charlevoix, Montréal-Nord

Propriétaire
Centre de réadaptation Gabrielle Major
8150, boul. Métropolitain Est, bureau 350
Anjou (Québec) H1K 1A1
Téléphone (514) 353-2991
Télécopieur (514) 353-1067

Architectes
Zaratzé et Lavigne Architectes
5632, Jeanne-Mance
Montréal (Québec) H2V 4K6

Obtention des documents
Au bureau du Propriétaire, à compter du mardi 11 février 1997 à 9 h.

Dépôt non remboursable
Cinquante dollars (\$50) taxes incluses, comptant, chèque visé à l'ordre du Propriétaire ou mandat postal.

Garantie de soumission
Chèque visé au montant de quinze mille dollars (15 000 \$) à l'ordre du Propriétaire ou cautionnement valide pour 60 jours, établi au même montant.

Séance d'information et visite
Date: Le vendredi 14 février 1997
Lieu: 4535, Charlevoix, Montréal-Nord
Heure: 14 h

Réception et ouverture des soumissions
Le vendredi 21 février 1997 à 14 h aux bureaux du Propriétaire.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Cet avis est un abrégé du texte officiel de l'appel d'offres inclus dans les documents d'appel d'offres.

Claude Lépine, cga.
Directeur des ressources financières
matérielles et technologiques



APPEL D'OFFRES

- Soumission pour la fourniture d'un (1) camion usagé (2x4) de 10 000 lb P.T.C. (1 1/2 tonne). Années 1995 à 1997. Cabine Club et châssis avec benne basculante en option.**
- Soumission pour la fourniture de trois (3) fourgonnettes vitrées, usagées, cinq (5) passagers, années-modèles 1995 à 1997.**

Des soumissions cachetées dans des enveloppes adressées et fournies à cette fin, portant la mention ci-haut seront reçues jusqu'à midi, le mercredi 26 février 1997 au bureau du Directeur général, pour être ouvertes à 14 h à la salle du conseil, 530, avenue Davaar.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville d'Outremont. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formulaires ainsi que les enveloppes de retour, au bureau du Directeur de l'Approvisionnement, à l'hôtel de ville d'Outremont, 543, chemin de la Côte Sainte-Catherine.

La Ville se réserve la faculté de conclure un contrat de crédit-bail relativement à l'acquisition du ou des biens faisant l'objet du présent appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

Mario Gerbeau, o.m.a.
Greffier de la Ville

LE DON D'ORGANES

POUR DONNER LA VIE !

LA FONDATION DIANE HEBERT
(514) 965-0333

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS



RECTIFICATIF

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter à l'encart publicitaire Genre maison de la Baie, en vigueur en février 1997.

Page 3. Article 14. On aurait dû lire: Durant 5 jours seulement: du mercredi 12 février au dimanche 16 février.
Page 4. Article 5. On aurait dû lire: Durant 5 jours seulement: du mercredi 12 février au dimanche 16 février.

Notre clientèle voudra bien nous excuser de ces erreurs et de ces contretemps.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de LITHOCHROME INC.

La présente constitue une demande de soumissions, à titre de mandataire pour un créancier garanti, pour l'achat des éléments d'actif décrits ci-après:

- Lot n°1:** Mobilier et équipement de bureau comprenant photocopieurs, télécopieurs, bureaux, chaises, etc.
Lot n°2: Équipements informatiques
Lot n°3: Équipements comprenant entre autres, lot d'étagères variées en acier, compresseurs, emballeuses, chariots élévateurs, etc.
Lot n°4: Équipements de Photographie-Lithographie comprenant entre autres, unité d'exposition CROSSFIELD Magnascan 6461M, Numériseurs CROSSFIELD, imageuse LINOTYPE-HELL, processeurs 3M et DUPONT, tables de montage lumineuses, etc.

Lot n°5A: Presse rotative ROYAL ZENITH 5 couleurs Perfector Mod. Zephyr 420, Double WEB, 1984, format 26" x 17.75", support à rouleaux ENKEL, four Thermofol, colleuse Polygraph, Sheet Feed Custom built Machinery, In Line finishing Blava

Lot n°5B: Presse rotative ROYAL ZENITH 5 couleurs Perfector Mod. Zephyr 420, 1982, format 26" x 17.75", support à rouleaux ENKEL, four Thermofol, In Line finishing Blava

Lot n°5C: Presse rotative HANTSCHO 5 couleurs Perfector Mod. Mark IV, 1980 incluant: sheet feed unit Mark IV et TEC dryer série 80, contrôle Butler Automatic, Rota-cutter, Colleuse et/ou parfum Scheffer et Baldwin-Gregg

Lot n°6: Papier en feuilles pour presse à feuille comprenant entre autres, Register Bond 98M, Offset Windsor 100M, 120M et 140M, Sterile Offset 180M, etc.

Lot n°7: Rouleaux de papier pour presse à papier continu comprenant entre autres, Offset Windsor 140M, Offset Springhill 140M, Offset Entreprise 100M, Kalima Temboard 7 Pts, etc.

Lot n°8: Lot de boîtes de carton de grandeurs assorties

Lot n°9: Encres, colle et produits chimiques

AVIS

Les soumissions doivent être reçues au bureau du mandataire avant 15 h 00, le 19 février 1997 et être accompagnées d'un dépôt sous forme de chèque visé fait à l'ordre de Caron Bélanger Ernst & Young Inc. et dont le montant représente cinq pour cent (5 %) du montant de la soumission pour les lots n° 5A à 5C inclusivement et quinze pour cent (15 %) du montant de la soumission pour les lots n° 1 à 4 et 6 à 9 inclusivement, lequel dépôt sera retourné au soumissionnaire dont l'offre ne sera pas acceptée et sera confisqué à titre de dommages liquidés si le soumissionnaire dont l'offre sera acceptée ne conclut pas la vente. Le solde du prix devra être payé sous forme de chèque visé ou de traite bancaire. Les soumissions peuvent être faites pour l'achat individuel ou «en bloc» des lots, mais les soumissions d'achat «en bloc» doivent faire état d'un prix distinct pour chaque lot. Les soumissions doivent être scellées et porter bien en vue, au recto de l'enveloppe, la mention «Soumission - LITHOCHROME INC.».

Les soumissions seront ouvertes en privé en présence du mandataire et du syndic le 19 février 1997 à 15 h 00; toutes offres conformes jugées acceptables seront sujettes à l'approbation du créancier garanti, du syndic et des inspecteurs dès que possible après l'assemblée des créanciers le 20 février 1997.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par la présente donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite et l'insolvabilité s'appliquent à la présente vente, sous réserve des additions, modifications ou omissions de la totalité ou d'une partie des conditions de vente apportées par le syndic.

Une description plus détaillée des biens, copie de l'inventaire des biens et des conditions de vente ainsi que tout autre renseignement ou rendez-vous pour inspection peuvent être obtenus en s'adressant à Monsieur Martin Franco, CA, au (514) 874-4487. Télécopieur: (514) 395-4933.

CARON BÉLANGER
ERNST & YOUNG INC.,
Mandataire
Pierre Laporte, CA, CIP.

CARON BÉLANGER
ERNST & YOUNG

1, Place Ville-Marie,
bureau 2400
Montréal (Québec) H3B 3M9
Téléphone: (514) 875-6060

APPEL DE PROPOSITIONS

Service de restauration

Le Manoir de Casson désire obtenir des services professionnels de gestion alimentaire pour une résidence de 182 unités s'adressant à des personnes âgées autonomes, située au 775, rue Muir à Ville Saint-Laurent (Québec) H4L 5H1.

Les propositions scellées, clairement identifiées quant au contenu et adressées à:

Monsieur Pierre Quintal
Directeur
Manoir de Casson
775, rue Muir

Ville Saint-Laurent (Québec) H4L 5H1
seront acceptées jusqu'à 14 h 00 le 26 février 1997. Les documents d'informations peuvent être obtenus à l'adresse indiquée plus haut et la visite aura lieu le 14 février à 14 h 00.

Le Manoir ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des propositions.

Seules les propositions de firme de gestion alimentaire ayant une expertise dans les résidences pour personnes âgées seront considérées.

Toute demande d'information devra être adressée à:
Monsieur Pierre Quintal, Directeur
Tél.: 748-1396 Téléc.: 748-0869

Une caution d'exécution de 5,000 \$ (cinq mille \$) sera exigée du soumissionnaire retenue et sera faite à l'ordre du manoir de Casson.

La Commission environnementale de l'ALÉNA

tient des consultations publiques

Les gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique tiendront la session ordinaire du Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) au cours du mois de juin aux États-Unis. Le Conseil est l'organe directeur de la Commission et il est formé du ministre canadien de l'Environnement, M. Sergio Marchi, de l'administratrice de l'Environmental Protection Agency des États-Unis, Mme Carol Browner, et de la secrétaire à l'Environnement, aux Ressources naturelles et aux Pêches du Mexique, Mme Julia Carabias.

En prévision de cette session du Conseil, le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la CCE tiendra des consultations publiques dans les trois pays sur trois questions environnementales:

- Le transport à grande distance des polluants atmosphériques en Amérique du Nord;
- L'observation volontaire des lois sur l'environnement en Amérique du Nord;
- Le réseautage des groupes environnementaux nord-américains.

Les représentants du public sont invités à s'inscrire aux séances suivantes:

- 19 et 20 mars 1997 Mexico, Mexique;
- 14 et 15 mai 1997 Vancouver, Colombie-Britannique, Canada;
- Juin 1997 (dates à déterminer) États-Unis (lieu à déterminer).

Le CCPM tiendra une séance de travail au même endroit le troisième jour de ces réunions. Les représentants du public pourront y assister à titre d'observateurs.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou un formulaire d'inscription, prière de s'adresser à la:

Commission de coopération environnementale
a/s de Mme Manon Pepin, coordonnatrice du CCPM
393, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) Canada H2Y 1N9
Téléphone: (514) 350-4300; télécopieur: (514) 350-4314
Courriel: public@ccemtl.org
Site Internet: http://www.cce.org

MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears Aujourd'hui en vigueur du 10 au 16 février 1997, veuillez noter qu'en haut des pages 2 et 3, nous lisons «Une semaine seulement! Prix de réclame en vigueur jusqu'au dimanche 2 février 1997.»; nous aurions dû lire: **Prix de réclame en vigueur jusqu'au dimanche 16 février 1997.**

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS



APPEL D'OFFRES

Projet: Rénovation Arène de Matagami (94-2699)
Lot 1: Enveloppe, structure et travaux connexes

Propriétaire: Ville de Matagami
195, boul. Matagami
Matagami (Québec) J0Y 2A0
M. Robert Labelle, maire
M. Jean-Robert Gagnon, dir. général

Consultants: Le Groupe Conseil Trame Inc.
a/s des Architectes Bart, Carrier, Gauthier
80, Mgr Tessier Est, bur. 202
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3B9
Tél.: (819) 762-2328
Fax: (819) 797-0474

M. Serge Gauthier, architecte
Roche, Groupe conseil
52, rue Perreault ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2T4
Tél.: (819) 762-6683
Fax: (819) 762-9922

M. André Bélanger, ingénieur

La Ville de Matagami, propriétaire, demande des soumissions pour la rénovation de son arène municipale.

Les plans, devis et documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus auprès de l'architecte à partir du 17 février 1997 contre un dépôt de cent dollars (100 \$) non remboursable (taxes incluses) émis à l'ordre de l'architecte.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant équivalent à 10 % du coût de la soumission, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant équivalent à 5 % du coût de la soumission.

Les soumissions seront reçues à la Ville de Matagami, 195, boul. Matagami, Matagami (Québec) J0Y 2A0, le 6 mars 1997 à 14 h pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

M. Jean-Robert Gagnon
Directeur général - greffier

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

LETTRES D'INTÉRÊT

Lieux loués

Des lettres d'intérêt, pour louer des locaux, dûment identifiées et adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), région du Québec, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour Est, 6^e étage, (courrier pièce 702-14) Montréal (Québec) H2Z 1X4, seront reçues jusqu'à 14 h, à la date limite déterminée.

No de la demande : 5224-3381/0-20

No d'appel d'offres : 3971-210-1

No de projet : 673480E1

Superficie : 1915 m² utilisables d'espace à bureau, ainsi que 34 places de stationnement réservées

Description : Centre d'information topographique

Date limite : 27 février 1997

Endroit : Ville de Sherbrooke

Occupation : 1^{er} juillet 1998

Durée : Cinq (5) ans avec trois (3) options de prolongation d'une (1) année chacune.

Instructions

Il ne sera tenu compte que des immeubles situés à l'intérieur du secteur délimité par le périmètre suivant :

Nord : Les rues Portland et Montréal jusqu'à la rivière St-François.

Sud : Boul. Université et rue Galt jusqu'à la rivière St-François.

Est : Le secteur de la ville compris entre les rues Galt et King, de la rivière St-François aux limites de la ville de Sherbrooke.

Ouest : Côté est de l'Autoroute 410, auquel s'ajoute la rue King jusqu'au début de la municipalité de Rock Forest.

À moins d'avis contraire, les emplacements visés couvrent les deux côtés de la rue. Seuls les immeubles de bureaux seront considérés. Les édifices ayant un usage industriel ne seront pas retenus pour analyse. Les locaux offerts seront localisés sur un seul étage ou répartis sur un maximum de deux (2) étages contigus. Les sous-sols ne sont pas retenus. Immeuble proposé devra offrir les garanties nécessaires au drainage des eaux.

NOTE : Accès facile aux immeubles et leur utilisation doivent être adaptés aux personnes handicapées.

Pour information : Michel Robert

Téléphone : (514) 496-3342

La présente n'est qu'une demande de renseignements qui n'engage le Ministère d'aucune façon et aucun document d'appel d'offres n'est distribué pour cette demande.

Depuis le 3 janvier 1994, TPSGC a élargi son service de publication électronique des appels d'offres pour inclure les marchés de location concurrentiels dont la valeur annuelle dépasse 60 000 \$ au moyen du Service des invitations ouvertes à soumissionner (SIOS). Pour s'abonner au SIOS, composer le 1

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Cédérans, jeux

VENDREDI

Technologie

Au fil du Web, la Saint-Valentin du XXI^e siècle

Pascal Lapointe
Agence Science-Press

Ah, l'amour... Eh bien oui, il existe aussi sur Internet, en dépit de la légende qui associe encore, à l'occasion, les internautes à une légion de nerds de l'informatique vissés à leur écran...

Après tout, les enquêtes le confirment depuis deux ans : les femmes forment 30 %, peut-être 35 %, des internautes. Et comme elles proviennent de nombreuses catégories professionnelles et de plusieurs milieux sociaux, il y a là de quoi former pas mal de couples.

L'amour existe, mais il est en train de prendre des formes inédites et surprenantes. Tout le monde, par exemple, a entendu parler de ces couples qui se sont connus grâce à Internet. Le plus ancien est peut-être celui de Dan et Audrey

Marsh, qui échangeaient des missives électroniques dès 1991, lui sur la côte Ouest, elle en Pennsylvanie. Ils se sont mariés en 1993.

Dès septembre 1993, l'idée était dans l'air : *Wired*, qui n'en était alors qu'à son quatrième numéro, publiait une fiction sur l'amour « en ligne » : *Love Over the Wires*.

Depuis, ce type de romance a probablement suivi la croissance de la population internaute. Un couple d'animateurs de radio d'Hawaï a eu l'idée d'y consacrer un site : il en a résulté une centaine de récits, qui racontent tous la même chose : « J'ai rencontré l'homme/la femme de mes rêves sur Internet ». « Je vis en Illinois/Californie/ Ontario/ Allemagne, il/elle vit à l'autre bout du pays/du monde... »

« Je suis ici pour vous parler d'une jeune femme et de moi-même ; nous nous sommes rencontrés sur l'Internet il y a environ six mois. Son nom est Janis Hill... et pour moi, elle est l'une des personnes les plus douces, les plus gentilles, attentionnées et affectueuses sur cette planète. Le problème est que nous vivons sur des côtés opposés de cette planète !!! »

Le lieu privilégié pour ces rencontres, on l'appelle par son nom anglais, le « chat » (prononcez tchatt) : IRC (Internet Relay Chat), cette région du cyberspace consacrée aux « discussions » en direct, par clavier interposé. On ne parle pas beaucoup de l'IRC dans les médias, le Web attirant toute l'attention ; mais il existe toujours, et plutôt deux fois qu'une : en 1989, se rappelle Helen Trillian Rose, auteure de la FAQ (Foire aux questions) de l'IRC, il n'y avait qu'une douzaine de canaux et quelques dizaines de participants. Aujourd'hui, à toute heure du jour ou de la nuit, au moins 5000 usagers sont branchés sur des centaines de canaux et parlent de tout et de rien. Surtout de rien — et sur certains canaux, c'est peuplé d'adolescents dont les hormones semblent en état d'ébullition.

En plus de l'IRC, la commercialisation du Net y a fait atterrir d'innombrables sites d'agences de rencontres, avec photos et biographies — l'équivalent de la section « compagnon-compagne » des journaux, mais en mode interactif.

Ce à quoi viennent de s'ajouter les « catalogues » de femmes à marier — surtout des Russes — un phénomène qui, écrit *Planète Internet*, « a des saveurs de nouvelle traite des Blanches » !

Mais pour la plupart des inter-

nautes, nul besoin de revenir à ces « méthodes » vieux jeu : les « chat » fournissent déjà un menu suffisamment abondant. Ces *cruising bar* du XXI^e siècle, sous leur forme classique (texte seulement, comme l'IRC) ou moderne (avec des dessins, comme The Palace), fournissent moult occasions aux couples désireux de poursuivre des discussions privées.

Une étudiante du Montana, Megs Rydell, racontait ainsi son expérience l'an dernier, à l'occasion de la Saint-Valentin : en un an, elle avait eu le temps d'entamer et de clore des relations avec quatre hommes, tous « abordés » dans des « salles » de l'IRC réservées aux « rencontres romantiques ». Deux lui ont envoyé une photo et des fleurs par la poste. Un troisième a laissé entendre qu'il voudrait « aller plus loin » — ce qui a mis fin aux échanges.

Mais il est possible d'aller plus loin. Entre autres, jusqu'à une autre innovation : le cyber-sexe. Car il n'y a aucune limite à ce que deux partenaires consentants peuvent

écrire dans des échanges électroniques...

Il n'y a non plus aucune limite à l'identité qu'ils peuvent prendre. Qui peut affirmer que la personne qui se cache derrière le pseudonyme de « Jeanne » n'est pas une pimpante octogénaire... ou un homme ? C'est là l'autre particularité déroutante de l'amour sur le Net, et ce sera la caractéristique dominante des sociétés du futur, selon la sociologue Sherry Turkle : les identités multiples. Nous serons quelqu'un dans le monde « réel », et quelqu'un d'autre — plusieurs autres — dans le cyberspace. Il faudra s'y faire : « Nous ne devons pas rejeter la « vie à l'écran », mais nous ne devons pas la traiter non plus comme une vie alternative. Nous devons l'utiliser comme un espace de croissance. »

Fort bien. Mais dites, est-ce qu'au moins on pourrait s'entendre pour conserver la tradition du chocolat ?

Love Over the Wires
<http://ig.cs.tu-berlin.de/PE/WIRED/1.4/features/lotw.html>

Select a True Cyber Love Story
<http://virtual.lovelife.com/CLS/stories.html>

Love Bytes
<http://grizzly.umd.edu/kaimin/oldkamins/02-14-96/N.loveb.html>

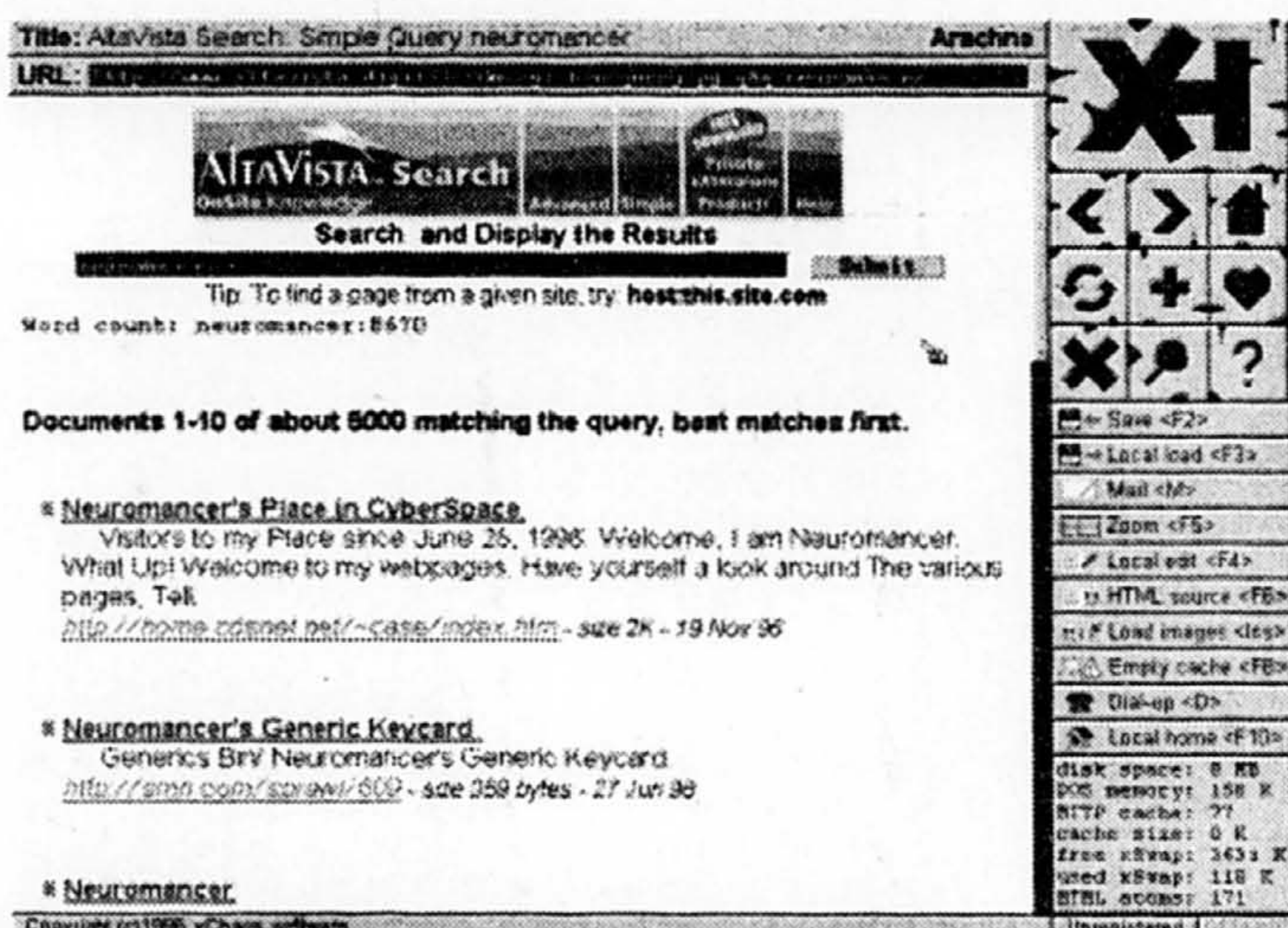
Une araignée pour ouvrir la Toile des vieux ordinateurs

BRUNO GUGLIELMINETTI
collaboration spéciale

Des millions d'utilisateurs d'ordinateurs coupés d'Internet en mode graphique, faute d'avoir accès à des logiciels compatibles avec leur système d'exploitation DOS, pourraient bientôt retrouver une seconde jeunesse grâce à un logiciel de navigation spécifiquement conçu pour le DOS.

C'est Arachne, un logiciel de la compagnie tchèque Xchaos, qui permet cette quasi révolution. Depuis toujours, le système DOS donne accès à Internet, mais seulement en mode texte. Avec la popularité grandissante du média Web et la complexité des nouveaux sites, les internautes navigant en mode texte se retrouvent trop souvent devant des pages comportant quelques lignes de texte de présentation et le reste de l'information en images. Résultat : à force de ne plus être capables de trouver de l'information facilement, bien des internautes plient bagage ou tout simplement mettent de côté de très bons appareils utilisant DOS pour passer en mode Windows 3.1 ou Windows 95.

En bout de ligne, ça veut dire que des millions d'ordinateurs qui pourraient encore servir si des logiciels adéquats passent aux poubelles de l'Histoire étaient disponibles. Des 286, des 386 ou même des vieux, très vieux XT. Et les utilisateurs de DOS ne passeraient pas nécessairement aux oubliettes : l'an dernier, on a vendu plus de 2,5 millions de système DOS dans le monde. On voit bien l'importance du marché, et c'est sans parler des institutions scolaires, des entreprises, des travailleurs autonomes ici même ou du grand parc informatique des pays du tiers monde, qui ne peuvent changer leurs appareils au gré de l'évolution de l'industrie



informatique. Arachne, qui supporte les normes Internet du HTML 3.2, fonctionne sur un système DOS 5 et plus, avec un minimum d'espace du disque dur de 2 Mo et avec un minimum d'espace mémoire de 470 Kb. Pour ce qui est de la carte vidéo, une VGA 256 Kb ou SVGA fera l'affaire. Le logiciel vient avec un lecteur pour les fichiers MPEG et WAV et même un gestionnaire de courrier électronique. Il est gratuit pour les institutions scolaires et organismes sans but lucratif. Pour l'utilisation personnelle, la licence d'utilisation est de vingt dollars américains.

L'inventeur tchèque Michael Polak n'en revenait pas, plus tôt cette semaine, de voir tout l'intérêt porté à son produit. « Je n'aurais jamais pensé que tant de gens avaient besoin d'un navigateur Web DOS, spécialement sur votre continent, a-t-il dit lorsque joint par *La Presse*

Dans mon pays, les gens me disaient que personne n'avait besoin de ça ! »

Le fureteur Arachne n'est pas le seul logiciel de navigation pour le Web disponible en format DOS. Mais c'est le seul qui offre une interface comparable à celle des autres logiciels du type Netscape ou Microsoft Explorer, et qui supporte les plus récentes normes d'encodage HTML. Un logiciel appelé SPIN est déjà offert sur Internet par une compagnie néerlandaise. Malgré son interface plutôt austère et un fonctionnement compliqué, le logiciel arrive à présenter des sites Web. On doit cependant se brancher directement avec la compagnie en Hollande pour bénéficier du service.

Arachne
www.naf.cz/arachne
SPIN
www.saturnus.nl

Amour et Net

Février est un mois gris teinté de rose. Rose bonbon, aux accents de Cupidon. La ville se transforme à l'occasion de la Saint-Valentin en une gigantesque boîte de chocolats en forme de cœur. Même sur le Web, on retrouve la fête des amoureux à chaque clic de souris. Des centaines de pages allant des sites de rencontres aux cliparts tout en coeurs et en chérubins ont fait leur apparition ces dernières semaines. Nous en avons répertorié quelques-unes qui, nous l'espérons, vous aideront à conquérir l'être cher ou feront sourire les petits coeurs.

Le Coeur net

InfiniT de Vidéotron Services PC a pris l'habitude d'offrir un site spécial à chaque occasion spéciale. Pour la Saint-Valentin, on a fait un site informatif et rigolo. On peut notamment envoyer des cartes virtuelles ou répondre à un questionnaire amusant sur ses habitudes amoureuses. Pour les « vrais », on a pris soin d'ajouter une liste d'aliments aphrodisiaques et de cadeaux virtuels à faire parvenir à l'être aimé... branché. Tout ça et plus, dont un petit tour à la Capoterie et des suggestions de lectures romantiques !

<http://www.infinet.net>

Se rencontrer sur le Net

Selon un sondage SOM mené l'an dernier, 40 % des Québécois sont libres. La plupart, affirme-t-on, le seraient bien malgré eux. Pas étonnant qu'après les agences de rencontre et autres services du genre, le Net soit devenu un immense havre pour afficher ses goûts et ses aspirations dans le but de dénicher l'âme sœur. Le magazine *Guide Internet* consacre une partie de son édition de février aux sites de rencontres sur le grand réseau. En plus de répertorier une quinzaine de sites commentés, l'équipe de rédaction a interviewé des célibataires qui ont choisi de s'afficher dans l'espoir de recevoir une réponse. Dans une prochaine édition, on

publiera les résultats des démarches de ces personnes. Ce magazine, récemment devenu un mensuel, contient une foule d'adresses URL. En le parcourant, on s'étonne toujours de voir ce que les gens affichent sur le Net. Vendu en kiosque. Prix : 3,79 \$.

La course Branchez-vous, c'est un départ !

Depuis hier, huit équipes d'étudiants de collèges du Québec et de la Nouvelle-Écosse s'affrontent sur le Net. Pas dans un combat des coqs, mais dans une compétition amicale où le groupe qui aura le mieux discuté du thème « Ces technologies qui transforment nos vies » sur un site Web qu'il aura créé sera déclarée gagnant par un jury et partagera plus de 2500 \$ en prix.

Fait à noter, à partir du site de la course, les observateurs peuvent suivre en temps réel le déroulement de la compétition et la progression de chaque équipe. Ils peuvent également consulter les pointages et les commentaires des membres du jury et découvrir les dessous de la course. Mais plus que tout, ils peuvent commenter les résultats et discuter avec les concurrents.

Pour les jeunes (et les moins jeunes) qui participent, la course constitue un exercice unique qui permet de se faire les dents sur le Net. Comme l'ont affirmé plusieurs hier durant la rencontre de presse, « l'apprentissage s'inscrit bien sur un CV ! »

L'événement, commandité par le collège Bois-de-Boulogne et Invention Media, qui édite notamment le magazine *Branchez-vous !*, et organisé avec la complicité de Rescol, Bell et Musique Plus, fait suite à une initiative prise l'an dernier.

Site de la Course Branchez-vous !
<http://course.branchez-vous.com/pochette>

Marie-Andrée Amyot

AVENTURE
ELECTRONIQUE
Les meilleurs prix garantis

RIEN À PAYER
6 MOIS
SUR TOUT EN MAGASIN

AST
COMPUTER

AS009
Scanner monochrome
INCLUS!

Processeur: Pentium 133
Mémoire: 24 Mo
Disque rigide: 2,5 Go
CD ROM: 8X
Fax/modem: 33,6
Scanner: Microchannel

**TOUR MULTIMÉDIA
PENTIUM 133MHz
DE AST**

2399⁹⁹

L'abonnement à l'Internet
LE PLUS COMPÉTITIF
sur le marché!

SEULEMENT 16,67\$ PAR MOIS!

Accès instantané
- Accusés frais cachés

12 MOIS
d'accès illimité

PRÉ-PAIEMENT
UNIQUE DE

199⁹⁹

*Détails en magasin ou
visitez notre site à: <http://www.a.e.com/aineet.html>

Packard Bell

PB0131
Processeur: Pentium 133
Mémoire: 16 Mo
Disque rigide: 1,2 Go
CD ROM: 8X
Fax/modem: 33,6

LEGEND D131
MONITEUR NON INCLUS

1899⁹⁹

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Lors d'un achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

BROSSARD	CENTRE FAIRVIEW	CHATEAUGUAY	DÉCARIE	DRUMMONDVILLE	LASALLE	LAVAL	LONGUEUIL	MONTRÉAL	ST-LÉONARD	SHERBROOKE	TROIS-RIVIÈRES
8100 boul. Taschereau (514) 923-8100	Entrée boul. Brunswick (514) 630-6815	19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 698-2005	6500 boul. Décarie, Carrefour (514) 733-6900	Carrefour Super Carrefour (819) 472-3124	7800 boul. Newman (514) 595-7800	3956 Autoroute 440, Décor 440 (514) 686-3956	3714 Chemin Chambly (514) 674-3714	3510 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520	4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550	3280 boul. Portland (819) 346-6633	Carrefour Trois-Rivières (819) 691-4520

MONTRÉAL (514) 272-9170
PLAZA ST-HUBERT

GRANDY (514) 776-7944
LES HALLES DE GRANDY

SOREL (514) 746-4736
PROMENADES DE SOREL

BELLEVILLE (514) 446-3871
MAIL MONTENACH

ST-JEAN (514) 359-1940
PLACE ST-JEAN

ST-JOHN (514) 401-4000
CARREFOUR DU NORD

JOLIETTE (514) 752-1255
GALLERIES DE JOLIETTE

LACOMBE (514) 562-0208
CARREFOUR ARGENTEUIL

MONTRÉAL (514) 528-5201
1563 MONT-ROYAL E.

MONTRÉAL (514) 262-0432
PLACE MONTREAL TRUST

MONTRÉAL (514) 287-9696
COMPLEXE DESJARDINS

LASALLE (514) 365-4086
CARREFOUR ANGIOCH

LAVAL (514) 978-0878
CENTRE LAVAL

LAVAL (514) 406-9502
CARREFOUR LAVAL

TREBONNE (514) 471-8616
GALLERIES TERREBONNE

LONGUEUIL (514) 938-9003
PLACE DESORMEAUX

Politique

Le projet de loi sur les pensions alimentaires sera amendé

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral a accepté d'amender son projet de loi sur les pensions alimentaires afin de mettre fin à l'impasse qui divisait un comité du Sénat.

L'entente est survenue quelques heures après que le ministre de la Justice, Allan Rock, eut fait remarquer que le projet de loi risquait de n'aller nulle part s'il continuait d'être bloqué au Sénat.

Des sénateurs conservateurs ont dit hier soir que le gouvernement avait accepté de tenir une commission parlementaire conjointe afin de réexaminer les questions de garde et d'accessibilité.

Cette décision constituera sans doute un soulagement pour les pères divorcés, dont certains se plaignent que les juges ont tendance à accorder automatiquement la garde de l'enfant à la mère.

De plus, les parents qui n'ont pas la garde ne seront pas obligés de payer les études post-secondaires de leurs enfants après l'âge de 18 ans.

Le projet de loi gouvernemental proposait que les parents divorcés continuent à assumer la responsabilité des frais d'étude jusqu'à ce que leurs enfants aient 25 ans.

Le gouvernement a aussi accepté de rendre les deux parents responsables des obligations financières de leurs enfants.

Goldbloom dégonfle le ballon de l'étiquetage bilingue

Presse Canadienne
OTTAWA

L'étiquetage bilingue coûte moins d'un cent par dollar de revenu pour un produit vendu au Canada, a soutenu hier le Commissaire aux langues officielles Victor Goldbloom en rendant public un rapport sur la question.

Si l'on tient compte d'une évaluation de Statistique Canada selon laquelle la vente des produits de grande consommation atteint 50 milliards par année au pays, l'étiquetage bilingue coûterait annuellement 100 millions au secteur privé, a dit M. Goldbloom lors d'une conférence de presse.

Le rapport, qui a coûté 70 000 \$, avait été commandé il y a près de cinq ans pour tenter d'apaiser la controverse qui entoure la question de l'étiquetage bilingue depuis le milieu des années 1970. Certains opposants ont même affirmé que l'étiquetage en français et en anglais coûtait jusqu'à 2 milliards par année au secteur privé.

Non seulement les auteurs du rapport — des comptables agréés et un économiste — ont trouvé ces chiffres injustifiés, mais ils ont constaté que peu d'efforts avaient été faits pour évaluer les coûts réels.

La controverse entourant l'étiquetage bilingue est souvent plus émotive que factuelle, dit M. Goldbloom.

Il souligne que plusieurs entreprises, de leur propre initiative et dans le cadre de leur stratégie de marketing, vont bien au-delà des exigences de la loi, qui sont en fait plutôt modestes.

Mme Bacon invite les libéraux du Québec à appuyer Chrétien

du bureau de La Presse, Québec

Les libéraux provinciaux doivent serrer les rangs derrière le PLC aux prochaines élections fédérales, estime Lise Bacon, ex-ministre de Robert Bourassa, devenue sénatrice libérale à Ottawa.

« Ce que j'espère, c'est que les gens ne restent pas assis entre deux chaises. On est à des élections où les fédéralistes doivent fortement s'engager, autant que les péquistes s'engagent pour le Bloc. »

Elle comprend toutefois la position de neutralité adoptée par le chef du PLQ, Daniel Johnson. « Les chefs du PLQ ont toujours hésité à s'engager, et il faut comprendre leur position. Tous les chefs du parti ont soutenu qu'il n'interviendrait pas dans les élections fédérales à moins que les droits des Québécois ne soient en cause », rappelle Mme Bacon. « Mais je dis aux militants libéraux qu'ils doivent s'impliquer », ajoute-t-elle. Il y a des conservateurs québécois au sein du PLQ. « Mais je le dis sans arrogance, le PLC est encore le seul parti qui puisse prendre le pouvoir aux prochaines élections », dit Mme Bacon.

La politique familiale fera économiser 100 millions par an, soutient Mme Marois

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La nouvelle politique familiale fera économiser 100 millions par année à Québec d'ici cinq ans, prévoit la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, qui estime qu'en dirigeant de nouveaux fonds vers la petite enfance, le gouvernement pourra réduire de près du quart les coûts de redoublement à l'école.

Comme l'ont souligné plusieurs critiques, la politique familiale favorise ouvertement les familles qui ont des enfants en bas âge, admet la ministre Marois dans un entretien accordé à La Presse. « C'est un choix que nous avons fait de diriger en priorité les fonds vers la petite enfance », dit-elle.

Et ce choix n'est pas innocent, puisque le gouvernement compte y réaliser de substantielles économies. Les coûts de redoublement scolaire s'élèvent annuellement au Québec à 400 millions, mais, conséquence des nouvelles mesures, ces coûts diminueront du quart d'ici cinq



Pauline Marois

ans, si on se fie aux résultats d'études ayant été réalisées dans d'autres pays, explique Mme Marois.

« Comme société, nous devons essayer d'agir tôt et de diminuer les coûts du décrochage, de la délinquance et du redoublement. Cette politique aura un effet structurant, à long terme, sur les enfants et les adolescents », commente Mme Marois.

De plus, la ministre croit que les familles québécoises pourraient très bientôt voir le crédit d'impôt fédéral pour garde d'enfant substantiellement réduit, dès le prochain budget, en fait, puisque le ministre des Finances le remplacerait dès la semaine prochaine par une allocation unifiée, qui ressemble beaucoup à celle du Québec.

Les négociations avec Québec sur l'harmonisation des deux allocations pourraient donc se dérouler rondement — Mme Marois croit que tout sera en vigueur dès janvier 1998 — et le gouvernement fédéral n'aurait pas l'occasion de

« faire des profits » avec la politique familiale québécoise, qui aurait pu lui rapporter jusqu'à 60 millions l'an prochain à cause de la baisse du coût des garderies au Québec.

Mais si la nouvelle politique familiale québécoise a des défauts — les seuils de pauvreté sont notamment fixés trop bas, faute d'argent, concède Mme Marois — la ministre ne vigoureusement que la classe moyenne y perde, comme l'affirmait un expert en droit fiscal de l'université Laval.

« La classe moyenne y trouvera son compte. Quant aux familles monoparentales, elles sont toutes gagnantes, quel que soit leur revenu », assure Mme Marois. Le seul cas où les familles de la classe moyenne pourraient être désavantagées, c'est si un seul des conjoints travaille. « Mais 70 % des femmes ayant de jeunes enfants sont sur le marché du travail », rétorque-t-elle.

Mais jusqu'à ce que les nouvelles mesures soient bien en place, certaines familles perdront peut-être de l'argent, déplore Mme Marois. « Dans la transition, oui, un effort est demandé à une certaine classe de la population. Mais c'est ça, des changements de société. Sinon, on n'en fait pas », conclut-elle.

25 % de rabais

Tous les hommes Jockey courent à la Baie!

JOCKEY

ILS COURENT À LA BAIE FAIRE PROVISION DE LEURS CHAUSSETTES ET SOUS-VÊTEMENTS PRÉFÉRÉS!

Sursocks, bas, chaussettes, caleçons, boxer, briefs, culottes, etc.

Les autres points de vente: 1-800-361-5013

Prix de solde en vigueur jusqu'au dimanche 2 mars

la Baie

VOUS AVEZ LE MEILLEUR

Compagnie de la Baie d'Hudson

EXPULSEUR DE VERMINES

X-PULSOR

PERMIS SANTE ET AGRICULTURE CANADA

- DÉLOGE ET EXPULSE SANS LAISSER DE TRACES
- GARANTIE NON TOXIQUE, AUCUNE ODEUR NI CADAVRE
- Adieu contamination, allergies et dépenses inutiles
- Méthode discrète et durable pour maisons, fermes et commerces

RECOMMANDÉ AVEC SATISFACTION DEPUIS 1991

CONFORT ET SANTÉ SANS RISQUES

CONTINENTAL SERVICES INTÉGRÉS INC. (514) 332-7145 1 800 265-9145

Vous voulez vendre...

AUTOS
CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES,
MOTONEIGES, MOTOCYCLETES,
VÉHICULES TOUT TERRAIN
...et même le covoiturage

3 lignes d'annonces

7 jours consécutifs pour

24,99\$ (8,33\$ par ligne additionnelle)

R.A. — Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. Un post, d'autre part, ne prévient de privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'entraîne en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication.

285-7111
Les petites annonces de
La Presse
Appels interurbains sans frais
1 800 361-5013